

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX – TRAVAIL – PATRIE

MINISTERE DES FINANCES

COMITE ITIE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF FINANCE

EITI COMMITTEE



COMITE DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES

RAPPORT ANNUEL D'AVANCEMENT 2022

Période de référence :
1er Janvier au 31 Décembre
Version de Septembre 2023

Site internet du Comité ITIE : www.eiticameroun.org



S.E. M. PAUL BIYA
*Président de la République
du Cameroun*

H.E Mr. PAUL BIYA
*President of the Republic
of Cameroon*

C'est sur TRES HAUTES INSTRUCTIONS du PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, Son Excellence Monsieur Paul BIYA, que le Cameroun a adhéré à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) en 2005.



Premier Ministre,
Chef du Gouvernement
M. Joseph DION NGUTE



Ministre des Finances,
Président du Comité ITIE
M. Louis Paul MOTAZE



Ministre des Mines, de l'Industrie
et du Développement Technologique,
Vice-Président du Comité ITIE
M. Gabriel DODO NDOKE
de regrettée mémoire

SOMMAIRE

Liste des abréviations.....	06
Les grandes étapes de l'ITIE au Cameroun.....	07
INTRODUCTION.....	08
PREMIERE PARTIE : EVALUATION GENERALE DE LA PERFORMANCE ANNUELLE	
Chapitre 1 : Présentation des objectifs du Plan de travail 2021-2023 adopté par le Comité en novembre 2020.....	11
Chapitre 2 : Résumé des activités entreprises par le Comité ITIE en vue de la réalisation des objectifs du Plan de travail.....	12
1. Résumé des activités entreprises par le Comité ITIE en 2022	
2. Evaluation du niveau de mise en œuvre du Plan de travail examiné et point sur l'atteinte des objectifs dudit Plan	
Chapitre 3 : Autres éléments de performance annuelle : composition du Comité ITIE et coût de financement en 2022.....	26
Chapitre 4 : Forces et faiblesses identifiées dans la mise en œuvre de l'ITIE au Cameroun.....	28
SECONDE PARTIE : RESULTATS ET IMPACT OBTENUS PAR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ITIE	
Chapitre 1 : Activités menées par les autres parties prenantes intéressées à la mise en œuvre de l'Initiative au Cameroun.....	31
Chapitre 2 : Principaux résultats obtenus par la mise en œuvre de l'ITIE.....	34
Chapitre 3 : Aperçu des réponses du Comité aux recommandations ITIE.....	35
Chapitre 4 : Evaluation des progrès réalisés par le Cameroun par rapport aux Exigences de la Norme ITIE 2019.....	37
1. Tendance du Cameroun en matière de respect de la Norme ITIE 2019	
2. Etat des discussions concernant le présent Rapport au sein et en dehors du Comité ITIE	
CONCLUSION.....	39
Plan de travail 2021-2023 consultable sur : http://eiticameroun.org/download/1989/	
Annexes :.....	41
1. Tableau de financement du Comité ITIE au titre de l'exercice 2022	
2. Note explicative	
annexe 2 : Ci-jointe la contribution de la DMJ dans le cadre de la plateforme OSCC-ITIE	
annexe 2 : Ci-jointe la contribution du GAD dans le cadre de la plateforme OSCC-ITIE	
<u>Liste des tableaux</u>	
Tableau 1: Récapitulatif des sessions organisées par le Comité ITIE	
Tableau 2 : Evaluation du niveau de mise en œuvre du chronogramme 2022 du Plan de travail triennal 2021-2023	
Tableau 3: Appréciation du niveau de réalisation et d'atteinte des objectifs en 2022	
Tableau 4 : Composition détaillée du Comité	
Tableau 5 : Coût de financement de la mise en œuvre en 2022	
Tableau 6: Suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'Administrateur Independent	
Tableau 7 : Appréciation du respect de la Norme ITIE 2019 par le Cameroun	

LISTE DES ABREVIATIONS

AI	:	Administrateur Indépendant
CAPAM	:	Cadre d'Appui et de Promotion de l'Artisanat Minier
CENC	:	Conférence Episcopale Nationale du Cameroun
CEPCA	:	Conseil des Eglises Protestantes du Cameroun
CNPS	:	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
CONAC	:	Commission Nationale Anti-Corruption
CTD	:	Collectivités Territoriales Décentralisées
DGD	:	Direction Générale des Douanes
DGI	:	Direction Générale des Impôts
DGTCFM	:	Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire
FODER	:	Fond de Développement Rural
FMI	:	Fonds Monétaire International
FDR	:	Feuille de Route
GICAM	:	Groupement Inter-patronal du Cameroun
GIZ	:	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
GMP	:	Groupe Multi Partite
ITIE	:	Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
MINDDEVEL	:	Ministère de la Décentralisation et du Développement Local
MINFI	:	Ministère des Finances
MINJUSTICE	:	Ministère en charge de la Justice
MINEPDED	:	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable
MINFOF	:	Ministère des Forêts et de la Faune
MINTSS	:	Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale
MINMIDT	:	Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique
PASIE	:	Programme d'Amélioration de la Surveillance des Industries Extractives en Afrique Subsaharienne
PCQVP	:	Publiez Ce Que Vous Payez
PNG	:	Programme National de Gouvernance
PE	:	Propriété Effective
PRECASEM	:	Projet de Renforcement des Capacités du Secteur Minier
PT	:	Plan de Travail
RAA	:	Rapport Annuel d'Avancement
RSE	:	Responsabilité Sociale et Environnementale
SNI	:	Société Nationale d'Investissement
SNH	:	Société Nationale des Hydrocarbures
SP/ITIE	:	Secrétariat Permanent (anciennement dénommé Secrétariat Technique)
SPM	:	Services du Premier Ministre
TDR	:	Terme De Référence
TI	:	Transparency International
UJC	:	Union des Journalistes du Cameroun
SONARA	:	Société Nationale de Raffinage

Juin 2005 :

- Adhésion, sur les Très Hautes Instructions du Président de la République du Cameroun
- Mise en place des premières instances de mise en œuvre de l'ITIE par Décret du Premier ministre n° 2005/2176/PM du 16 Juin 2005, créant le Comité de suivi de la mise en œuvre des principes de l'ITIE (Comité ITIE). Ces instances étaient constituées du Comité et du Secrétariat Technique.

Nov. 2007 : Obtention du statut de pays candidat

Oct. 2013 : Obtention du statut de pays conforme

Juil. 2017 : Démarrage de la 1ère Validation sous le prisme de la Norme ITIE 2016

Juin 2018 : Décision du Conseil d'administration de l'ITIE saluant le Cameroun pour les progrès significatifs réalisés dans la mise en œuvre de la Norme ITIE 2016 et l'admettant à une 2ème Validation

Juil. 2018 : Mise en place des nouvelles instances de mise en œuvre de l'ITIE à la faveur du Décret n° 2018/ 6026/PM du 17 juillet 2018 portant organisation et fonctionnement du Comité de suivi de la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives. Ces nouvelles instances sont : le Comité et son Secrétariat Permanent.

Fév. 2020 : Démarrage de la 2ème Validation du Cameroun sous la Norme ITIE 2019

Jan 2021: Décision du Conseil d'administration de l'ITIE qui salue le Cameroun pour les progrès significatifs réalisés dans la mise en œuvre de la Norme ITIE 2019 et l'admet à une 3ème Validation.

Avril 2021 : Suspension temporaire de l'ITIE pour non publication du Rapport ITIE 2018

Juil. 2021 : Levée officielle de la suspension temporaire du Cameroun de l'ITIE en raison, de la publication du rapport ITIE 2018

Déc. 2022 : Publication du Rapport ITIE 2020 en utilisant les techniques du rapportage assoupli

Oct. 2023 : Démarrage projeté de la nouvelle Validation du Cameroun à l'ITIE

INTRODUCTION

NOTE IMPORTANTE : Le Rapport Annuel d'Avancement participe de la mise en œuvre par le Cameroun de l'Exigence 7.4 de la Norme ITIE 2019, intitulée : « Examen des résultats et de l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE ». Le Groupe Multipartite est tenu d'évaluer les résultats et l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE sur la gouvernance des ressources naturelles. Il revient au Groupe Multipartite de documenter son examen annuel de l'impact et des résultats de la mise en œuvre de l'ITIE dans un Rapport Annuel d'Avancement ou par d'autres moyens qu'il décidera.

Au cours de l'année 2022, le Cameroun comme d'autres pays a continué à faire face à des chocs exogènes engendrés par la Covid-19. Alors que l'économie mondiale commençait à peine à se relever de la pandémie, un conflit armé entre la Russie et l'Ukraine a éclaté en Europe de l'Est. Cette guerre a entraîné de profondes perturbations dans les circuits d'approvisionnement du marché mondial en produits de grande consommation, tels que les céréales, le pétrole brut et le gaz. Les dysfonctionnements du commerce international, qui en ont découlé, ont provoqué des pénuries de certains biens manufacturés et autres denrées de première nécessité, combinées à une hausse généralisée des prix ayant conduit à un réajustement des prix du carburant à la pompe.

Au plan national, les régions du Nord-ouest et Sud-ouest ont continué à subir les affres du conflit entre les groupes séparatistes et les forces armées. Elles sont parmi les régions reconnues économiquement sinistrées par le gouvernement. Au quotidien, les populations de ces régions subissent une insécurité alimentaire aigue, selon le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER).

La période évaluée a été émaillée par plusieurs retentissements. Tout d'abord, l'affaire GLENCORE, du nom de ce géant suisse qui a plaidé coupable devant les juridictions américaines et britanniques pour des faits de corruption dans plusieurs pays notamment au Cameroun, en déclarant que des agents de deux entreprises étatiques, à savoir, la SNH et la Sonara auraient touché des pots-de-vin. La Société Nationale des Hydrocarbures avait publié un communiqué le 30 mai 2022 pour indiquer que de telles pratiques sont prohibées par son règlement intérieur et que les autorités des pays concernés avaient été saisies en vue de fournir les éléments qui permettraient d'établir la véracité desdites allégations. Dans l'opposition, les médias, les organisations de la société civile et notamment Transparency International, des voix se sont élevées ; des administrations (Commission Nationale Anti-Corruption, Agence Nationale d'Investigation Financière) ont été saisies. Le Comité ITIE n'est pas demeuré en reste ; cette question a été au menu des échanges des sessions du 07 juin 2022 ainsi que de celles des 30 et 31 août 2023. Ensuite, une attention toute particulière doit être portée à la signature, puis, à la publication en ligne de la convention SINOSTEEL S.A CAM pour l'exploitation industrielle du minerai de fer dans le département de l'océan en vue de la mise en œuvre de l'exigence 2.4 de la Norme ITIE 2019. Bien plus, dans un contexte de transformation structurelle de l'économie camerounaise, le Ministre des finances a procédé au lancement de la finance carbone le 25 octobre 2022 afin de permettre au pays de tirer parti de la transition écologique pour accroître les sources de financement du budget de l'Etat. Enfin, c'est sur la base des dispositions combinées de la Loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun, de la Loi n°2016/017 du 14 décembre 2016 portant Code minier, de la Décision n°00000723 MINFI/DGI du 21 octobre 2022 prise dans le cadre de la préparation du Cameroun à l'examen par les pairs du Forum Mondial pour la transparence et l'échange en matière de renseignements à des fins fiscales, que le Comité ITIE a organisé un atelier national sur la propriété effective afin de progresser dans la mise en œuvre de l'exigence 2.5 de la Norme ITIE. L'on ne saurait passer sous silence qu'au moment de l'adoption du présent rapport, dans le cadre du suivi des recommandations de l'Administrateur Indépendant, le Comité ITIE a réalisé des progrès pour impulser les réformes sectorielles. Ainsi que l'atteste la signature le 04 mai 2023, du décret d'application du Code pétrolier par la Chef de l'Etat.

Le présent Rapport Annuel d'Avancement a été rédigé sur la base du chronogramme 2022 du Plan de travail triennal 2021-2023 adopté en novembre 2020 par le Comité. Il est utile de souligner qu'au cours

de la période de référence, à travers une large consultation des parties prenantes externes, le Comité s'est lancé dans l'élaboration d'un projet de Plan de travail triennal 2022-2024. Dans l'ensemble, malgré quelques retards, la mise en œuvre de l'ITIE a enregistré des progrès en 2022. Ainsi, ce rapport:

- fournit un point détaillé des principales réalisations et l'atteinte des objectifs de la mise en œuvre de l'ITIE en 2022 ;
- rend compte des activités menées par les autres parties prenantes impliquées dans le suivi de l'ITIE ;
- permet à travers le suivi des recommandations ITIE d'appréhender les progrès et les défis qui se posent à la mise en œuvre de l'ITIE au Cameroun ;
- donne l'occasion d'apprécier les résultats et l'impact obtenus sur la période de référence ;

Le septième Rapport Annuel d'Avancement du Cameroun s'articule autour des deux parties ci-dessous:

- Première partie : évaluation générale de la performance annuelle en 2022 ;
- Deuxième partie : résultats et l'impact obtenus au cours de la période de référence

Atelier de présentation au public du Rapport ITIE 2020 du 16 décembre 2022



Membres du gouvernement et personnalités présents à l'atelier : Au centre : le Ministre délégué auprès du MINFI, Président du Comité ITIE. A sa droite : le représentant de la Présidence de la République; le Sénateur Elie Tsoungui Victor A sa gauche : le représentant des Services du Premier Ministre, monsieur Christian Arnault Emini ;Monsieur l'administrateur indépendant, monsieur Karim Lourimi du cabinet BDO-Tunisie Consulting.



Allocation du représentant du sous Collège des entreprises du secteur des hydrocarbures, Madame Jessica LENGA ABEGA, DGA ADDAX lors de l'atelier de présentation au public du rapport ITIE 2020 sus-évoqué



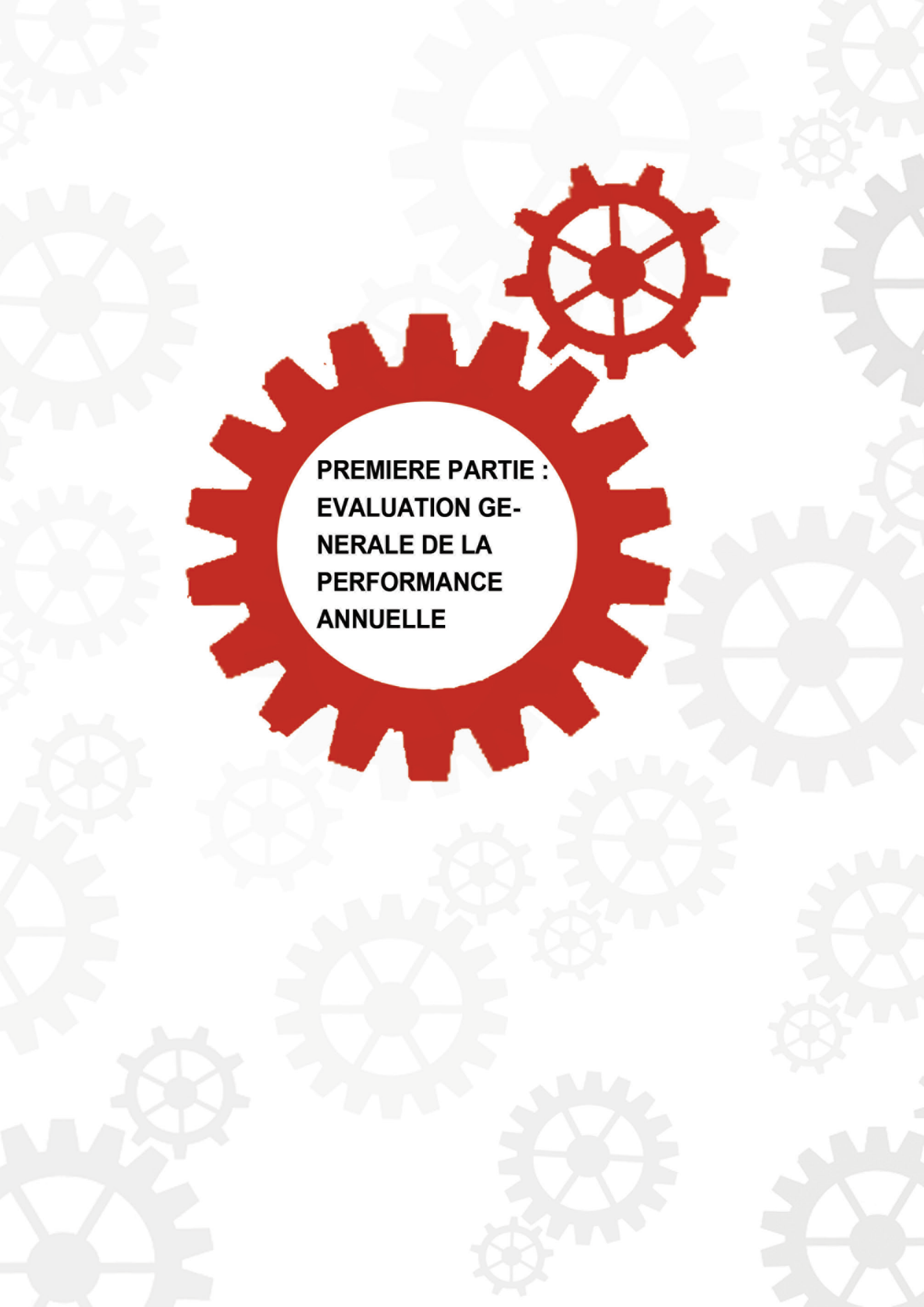
Allocation du représentant des organisations de la société civile au Comité ITIE, Monsieur Blazius NGOME lors de l'atelier de présentation au public du rapport ITIE 2020 sus-évoqué



Une attitude des participants à l'atelier de présentation au public du Rapport ITIE 2020.



Photo de famille des membres du gouvernement, des personnalités, des membres du Comité ITIE présents à l'atelier



**PREMIERE PARTIE :
EVALUATION GE-
NERALE DE LA
PERFORMANCE
ANNUELLE**

Dans le souci de capter la performance annuelle réalisée par le Comité ITIE en 2022, il convient de présenter les objectifs du Plan de travail 2021-2023 (chapitre 1). Ensuite, il conviendra de dresser la liste des activités menées en vue de la réalisation des objectifs du Plan de travail (chapitre 2) ; présenter les autres éléments de performance annuelle, en considérant les effectifs du Comité ITIE et le coût de financement en 2022 (chapitre 3), et enfin d'identifier les forces et faiblesses de la mise en œuvre de l'ITIE au Cameroun. (chapitre 4).

CHAPITRE 1 : PRESENTATION DES OBJECTIFS DU PLAN DE TRAVAIL 2022-2024

Le chronogramme 2022 contenu dans le Plan de Travail triennal 2021-2023, reprend l'objectif général et se décompose en sous-objectifs spécifiques ci-après :

Objectif Général : « Accroître la transparence et la bonne gouvernance des Industries Extractives pour une mise en valeur du secteur extractif, en vue de l'accroissement des revenus générés, du développement local et de la lutte contre la corruption au Cameroun».

AXE 1: ADMINISTRATION ET GESTION DU PLAN DE TRAVAIL

Objectif spécifique 1: Améliorer la gouvernance du Comité ITIE ainsi que l'implication des différents Collèges

AXE 2 : AMELIORATION DU PROCESSUS D'ELABORATION DES RAPPORTS ITIE DE QUALITE

Objectif spécifique 2 : Renforcer le processus d'amélioration du niveau de participation des parties prenantes et du suivi de la mise en œuvre efficace de l'ITIE, tout en veillant à la fiabilisation des systèmes d'informations des entités déclarantes, notamment en ce qui concerne la redistribution des revenus et la contribution économique et sociale des industries extractives ;

AXE 3 : PREPARATION DE LA VALIDATION

Objectif spécifique 3 : Renforcer la préparation de la Validation du Cameroun en s'assurant de la prise en compte des mesures correctives formulées à l'issue de la 2e Validation

AXE 4 : RESPECT DES AUTRES EXIGENCES DE LA NORME ITIE

Objectif spécifique 4 : Renforcer l'impact et l'intégration de l'ITIE dans les systèmes de gouvernance et les réformes du secteur extractif au Cameroun

AXE 5 : RENFORCEMENT DE LA COMMUNICATION ITIE AU CAMEROUN

Objectif spécifique 5 : Renforcer l'accessibilité et la compréhension du public sur les informations sur l'ITIE en vue notamment, de susciter le débat public en rapport avec le secteur extractif.

CHAPITRE 2 : RESUME DES ACTIVITES ENTREPRISES PAR LE COMITE ITIE EN VUE DE LA REALISATION DES OBJECTIFS DU PLAN DE TRAVAIL

Il convient ici de faire une présentation succincte des activités entreprises en 2022 par le Comité (I), puis d'apprécier le niveau d'atteinte des objectifs retenus dans le cadre dudit Plan (II) afin de dégager les leçons apprises de la mise en œuvre du Plan de travail en 2022 (III).

1. RESUME DES ACTIVITES ENTREPRISES PAR LE COMITE ITIE

L'année 2022, correspond en réalité à la dernière année de préparation de la prochaine Validation qui couvrira la période comprise entre janvier 2021 et le 30 septembre 2023. Le détail des activités menées au cours de la période sous revue est présenté ci-dessous :

AXE 1: ADMINISTRATION ET GESTION DU PLAN DE TRAVAIL

Rappel de l'objectif recherché : Améliorer l'efficacité du Comité et de son Secrétariat Permanent

1.1. Organisation des sessions statutaires et extraordinaires du Comité ITIE

▫ Le Comité s'est réuni en présentiel douze (12) fois au cours de la période de de référence, selon le décompte ci-après :

Tableau 1: Récapitulatif des sessions organisées par le Comité ITIE

N	Sessions	Projet d'ordre du jour	Etat actuel du compte rendu de session	Principales résolutions et état de réalisation
01	Session du Comité du 30 mars 2022, à l'hôtel Mont Fèbé de Yaoundé	<ul style="list-style-type: none"> -Examen en vue Adoption de l'état de mise en œuvre des résolutions des précédentes sessions; -Examen en vue adoption de l'état de mise en œuvre des mesures correctives de la précédente Validation ; -Examen en vue adoption du Plan de Travail triennal pour la période allant de l'exercice 2022 à l'exercice 2024 inclus ; -Validation par le Comité ITIE de la demande à adresser au Secrétariat International, avant la fin du 1er trimestre de l'année en cours, afin que le Cameroun puisse participer au projet pilote pour la production des Rapports ITIE ; -Compte rendu de la 52ème session du CA ITIE qui s'est tenue en ligne les 16-17 février 2022 ; -Divers. 	Adopté par le Comité	<ul style="list-style-type: none"> -Adopter le principe du Rapport ITIE assoupli en 2020 et de la participation du Cameroun au projet pilote de la divulgation systématique lancé par le Conseil d'administration ITIE [FAIT] -Renvoyer l'adoption du plan de travail triennal au cours d'une prochaine session ; [FAIT] -Prescrire deux semaines aux Collèges pour transmettre leurs contributions en ce qui concerne le projet de plan de travail qui leur a été soumis [FAIT]
		Session de formation animée par le SI-ITIE sur le rapportage assoupli et la divulgation systématique	Adopté par le Comité	<ul style="list-style-type: none"> - Adopter le principe du Rapport ITIE assoupli en 2020 et de la participation du Cameroun au projet pilote de la divulgation systématique lancé par le Conseil d'administration ITIE; [FAIT] -Renvoyer l'adoption du plan de travail triennal au cours d'une prochaine session ; [FAIT] -Prescrire deux semaines aux Collèges pour transmettre leurs contributions en ce qui concerne le projet de plan de travail qui leur a été soumis. [FAIT]
02	Session du Comité du 26 avril 2022, à l'hôtel Mont Fèbé de Yaoundé	Visio-conférence dont l'objet était de faciliter aux membres l'appropriation des nouvelles formes de rapportage ITIE	Adopté par le Comité	Convoquer courant du mois de mai 2022 une session consacrée à l'examen des points de décision découlant de la vidéoconférence du 26 avril 2022 sur le rapportage assoupli et la divulgation systématique. [FAIT]
03	Session du Comité du 27 avril 2022, à l'hôtel Mont Fèbé de Yaoundé	<ul style="list-style-type: none"> -Examen du projet de compte rendu de la session du 30 mars 2022 ; -Examen de l'état de mise en œuvre des résolutions et recommandations du Comité ITIE ; -Présentation, pour examen en vue adoption, des avis et commentaires ainsi que des propositions d'amendement du projet de Plan de travail 2022-2024 par les différents collèges ; -Divers. 	Adopté par le Comité	<ul style="list-style-type: none"> -Adopter le compte rendu de la session du 30 mars 2022, sous réserve de l'intégration des contributions nouvelles des membres du Comité, le cas échéant ; [FAIT] -Prendre acte du suivi des résolutions de la session du 30 mars 2022 et de prescrire au Secrétariat Permanent de produire pour la prochaine session du Comité ITIE, un état d'avancement des résolutions/recommandations de l'année 2021 afin que l'accent soit mis sur celles n'ont pas été réalisées ; [FAIT] -Prescrire aux collèges de la société civile ainsi qu'à celui des entreprises privées du sous-secteur des hydrocarbures de transmettre leurs contributions respectives au Secrétariat Permanent, pour synthèse en vue prise en compte dans le projet de Plan de travail triennal 2022-2024 en cours de finalisation ; [FAIT] -Constituer, séance tenante, la représentante du Directeur des Mines rapporteur du collège de l'administration afin de collecter les contributions des membres dudit collège en vue transmission au Secrétariat Permanent ; [FAIT] -Convoquer avant la fin du mois de mai 2022 une session d'adoption des points de décision découlant de la vidéoconférence

				du 26 avril 2022, en vue de la migration du Cameroun vers les nouvelles formes de rapportage ITIE (rapport assoupli et divulgation systématique) [FAIT]
04	Session du Comité du 07 juin 2022, à l'hôtel Mont Fèbé de Yaoundé	<ul style="list-style-type: none"> -Vidéoconférence organisée par le Secrétariat International sur le plan de travail ITIE et le nouveau modèle de Validation; -Points d'information <ul style="list-style-type: none"> - Signature de la convention minière entre l'Etat du Cameroun et SINOSTEEL CAM S.A ; - Affaire GLENCORE ; -Examen des points de décision suite à la vidéo conférence du 26 avril 2022 relative au rapport assoupli et au projet pilote pour la divulgation systématique -Divers. 	Adopté par le Comité	<ul style="list-style-type: none"> -Tenir une session spéciale dédiée à l'explication de la convention SINOSTEEL et à cette suite, de produire un communiqué du Comité ITIE; [PAS FAIT] -Produire un communiqué du Comité ITIE sur l'affaire GLENCORE ; [PAS FAIT] -Renvoyer l'adoption des points de décisions relatifs aux reportages flexibles pour la session prévue le 08 juin 2022. [FAIT]
05	Session du Comité du 08 juin 2022, à l'hôtel Mont Fèbé de Yaoundé	<ul style="list-style-type: none"> -Validation des points de décisions relatifs aux Rapports ITIE assouplis et au projet pilote pour la divulgation systématique ; -Examen des projets de comptes rendus des sessions du Comité ITIE du 26 et du 27 avril 2022; -Examen des résolutions et recommandations du Comité de l'année 2021 ; -Divers. 	Adopté par le Comité	<ul style="list-style-type: none"> -Valider les points de décisions en optant pour la production avant le 31 décembre 2022 de deux Rapports ITIE assouplis 2020, 2021 et premier semestre 2022 inclus, selon les critères présentés ce jour par le Secrétaire Permanent; [FAIT] -Adopter les comptes rendus du 26 et 27 avril 2022 sous réserve d'y intégrer les contributions formulées ce jour par les membres ; [FAIT] -Prendre acte du niveau de progression dans la mise en œuvre des résolutions encore pendantes et non exécutées de l'année 2021 [FAIT]
06	Session du Comité du 30 août 2022, à l'hôtel Mont Fèbé de Yaoundé	<ol style="list-style-type: none"> 1. Examen des projets de comptes rendus des sessions des 07 et 08 juin 2022 ; 2. Examen de l'état de mise en œuvre des résolutions et recommandations du Comité ; 3. Point sur le recrutement du Cabinet BDO-Tunisie Consulting en vue de la production des Rapports ITIE 2020 et 2021; <ul style="list-style-type: none"> -Examen du projet de rapport annuel d'avancement 2021, à adresser au Secrétariat International de l'ITIE ; -Divers. 	Adopté par le Comité	<ul style="list-style-type: none"> -Reporter l'examen du rapport annuel d'activités du Comité, destiné au Premier Ministre, Chef du Gouvernement à une autre session ; [FAIT] -Adopter les comptes rendus du 07 et du 08 juin 2022 avec recommandation faite au Secrétariat Permanent d'y intégrer les contributions sur le fond et sur la forme des membres ; [FAIT] -Adopter le principe de produire un seul Rapport ITIE assoupli au titre de l'exercice 2020 avec les données provisoires de 2021 pour publication au plus tard, le 23 décembre 2022 et un Rapport ITIE 2021 de type traditionnel qui sera disponible au plus tard, le 30 juin 2023 ; [FAIT] -Acter formellement le recrutement du Cabinet BDO-Tunisie Consulting pour la rédaction des Rapports ITIE 2020 et 2021; [FAIT] -Renvoyer l'adoption du projet de Rapport Annuel d'Avancement dans le souci de donner du temps au Secrétariat Permanent pour compléter les informations manquantes et intégrer les contributions formulées par les membres de l'ITIE [FAIT]
07	Session du Comité du 31 août 2022, à l'hôtel Mont Fèbé de Yaoundé	Etat de mise en œuvre des mesures correctives découlant de la précédente Validation; Atelier de Validation du Plan de travail 2022-2024 ; Divers.	Adopté par le Comité	<ul style="list-style-type: none"> -Renvoyer l'adoption du Plan de Travail au cours des prochaines sessions; [FAIT] -Produire deux (02) Plans de Travail Triennaux et quatre (04) Plans de travail annuels budgétisés selon le canevas indiqué ci-dessous dans les recommandations au Secrétariat Permanent; [PAS FAIT] -Examiner au cours des sessions d'octobre 2022, les rapports d'exécution financière délivrés au Secrétaire Permanent par le contrôleur financier du Comité pour le compte des années 2020, 2021 et 2022 (à mi-parcours) ; [PAS FAIT] -Inviter le Directeur des Affaires Juridiques et du Contentieux du MINFI aux prochaines sessions du Comité ITIE (Octobre et autres) ; [FAIT] -Exclure DANGOTE du périmètre des entreprises des prochains Rapports ITIE car la matière première utilisée par cette cimenterie provient d'autres pays [FAIT]
08	Session du Comité du 06 octobre 2022, à l'hôtel Mont Fèbé de Yaoundé	-Examen du projet de rapport de cadrage de la conciliation de l'exercice 2020, ensemble ses formulaires de déclaration;	Adopté par le Comité	<ul style="list-style-type: none"> -Acter le recrutement d'ENERTEAM en remplacement de BDO-Tunisie pour la production des Rapports ITIE 2020 et 2021 ; [FAIT] -Réviser le contenu de sa résolution de juin 2022 sur en prenant en compte les recommandations pertinentes formulées par l'ensemble des experts au cours du présent atelier ; [PAS FAIT] <p>Recommandation n°3 : Envisager la mise en place de partenariats entre les Universités d'Etat, dont l'université de Yaoundé II-Soa, et le Comité ITIE afin de renforcer ledit Comité dans ses activités de plaidoyer en lien avec diverses thématiques, la divulgation des bénéficiaires effectifs notamment. [PAS FAIT]</p>
11	Session du Comité du 15 décembre 2022, à l'hôtel Mont Fèbé de Yaoundé	-Examen et adoption de la version pré-finale du rapport ITIE 2020; -Divers.	Adopté et signé par le MINMIDT, vice-Président	Décide à l'unanimité d'adopter le rapport ITIE 2020 final du Cameroun sous réserve de l'intégration des quelques observations de fond et de forme formulées ce jour par les membres du Comité ITIE. [FAIT]
12	Session du Comité du 16 décembre 2022, à l'hôtel Mont Fèbé de Yaoundé	Atelier de présentation au public du Rapport ITIE 2020	Adopté et signé par le MINDEL/MINFI et publié sur le site internet	



Monsieur Karim LOURIMI, l'Administrateur Indépendant présentant la version pré-finale du Rapport ITIE 2020 au cours de la session du Comité du 15 décembre 2022, qui s'est tenue à l'hôtel Mont Fébé de Yaoundé et qui avait été présidée par le MINMIDT, Vice-Président du Comité ITIE



Une vue d'ensemble de la salle et participants ayant pris part à la session d'adoption du Rapport ITIE 2020, le 15 décembre 2022, à l'hôtel Mont Fébé de Yaoundé

▫ Etat de la publication des comptes rendus et feuilles de sessions sur le site internet du Comité ITIE
<http://eitcameroon.org/download/cr-de-latelier-de-presentation-au-public-du-rapport-itie-2020-pdf/>

▫ Point sur le niveau de mise en œuvre des résolutions du Comité ITIE

o à l'entame des sessions, le Comité a procédé un suivi du niveau de mise en œuvre des résolutions qu'il a prises

o Sur 35 résolutions prises par le Comité au cours de l'année 2022, 28 ont été réalisées (80%) ,07 non réalisées (20%);

▫ Point sur le niveau de participation des membres du Comité

o Satisfaisant

Résultat : La supervision du Comité sur la mise en œuvre de l'ITIE au cours de l'exercice 2022, a été assurée.

1.2. Couverture des charges administratives et financières du Comité et son Secrétariat Permanent

o Gestion des charges logistiques

o PPrise en charge du personnel du SP/ITIE

Résultat : Lesdites charges ont été payées

1.3. Organisation des séminaires de renforcement des capacités des membres du Comité et points focaux

Participation des membres de l'ITIE aux Webinaires organisés par le SI-ITIE sur les thématiques : i)-Des rapportages flexibles;ii)-Elaboration du Plan de travail ITIE

Résultat : accroissement des connaissances sur les thématiques abordées

1.4. Participation aux ateliers, et autres évènements de l'ITIE au niveau national et international

-Participation du SP/ITIE aux conseils d'administration de l'ITIE de mars, de juin et d'octobre 2022 ;

-Participation des administrations parties prenantes Forum minier INDABA du 09 mai au 12 mai 2022, en Afrique du Sud autour du thème « Evolution de l'exploitation minière en Afrique : Investir dans la transition énergétique, l'ESG et les économies »

Résultat : la présence du Cameroun auxdits évènements a été assurée

1.5. Elaboration, adoption et publication du Plan de travail 2021-2023

-Le plan de travail 2021-2023 est publié en ligne sur le site du Comité ITIE

-Un projet de plan de travail 2022-2024 a été rédigé Une nouvelle programmation d'activités a été entamée

Résultat : la programmation stratégique des activités est effective

NOTE IMPORTANTE : Il est utile de souligner qu'au cours de la période de référence, à travers une large consultation des parties prenantes externes, le Comité s'est lancé dans l'élaboration d'un Plan de travail triennal 2022-2024 converti suite aux résolutions des sessions d'août 2022, en Plan de travail triennal 2023-2025, aujourd'hui adopté

1.6. Consultation des collèges de la société civile dans l'élaboration du plan de travail et du respect de son protocole de participation

[Consultation des parties prenantes externes](#)

[Résultat](#) : Inclusion de toutes les parties prenantes intéressées au processus ITIE

AXE 2 : AMELIORATION DU PROCESSUS D'ELABORATION DES RAPPORTS ITIE DE QUALITE

2.1. Finalisation de l'élaboration des Termes de Référence 2018 et 2019 ont été examinés et adoptés par le Comité ITIE

Rédaction du projet d'étude de cadrage

[Résultat](#) : Le mandat du conciliateur a été explicité et circonscrit en tenant compte de la volonté du Cameroun d'évoluer à terme vers l'intégration

2.2. Validation du projet d'étude de cadrage

Collecte des observations et contribution sur le projet de rapport de cadrage ;

- Délimitation du périmètre du Rapport ITIE 2020,
- Procédure d'assurance qualité des données ;
- Point sur les aspects d'assouplissement du Rapport ITIE ;

[Résultats](#): le rapport de cadrage est adopté par le Comité

2.3. Recrutement de l'Administrateur Indépendant (de sa contractualisation jusqu'à sa prise en charge)

o Le Comité a adopté une proposition de cadrage de BDO-Tunisie pour le compte de l'exercice 2020

[Résultats](#) : -l'administrateur indépendant est pour la mission de conciliation, retenu est connu

2.4. Réalisation de la conciliation proprement dite

Atelier de formation au remplissage des formulaires de déclaration ITIE 2019 et 2020 qui s'est tenu le 07 octobre 2022

[Résultat](#) : Les entités déclarantes ont vu leurs capacités renforcées en matière de formulaire de déclaration ITIE

2.5. Examen et adoption de la version provisoire des Rapports ITIE 2020 assoupli

- Ladite version provisoire du Rapport ITIE 2020 a été reçue et transmise aux membres pour contributions.
- Les termes de référence du groupe ad hoc de relecture du rapport ITIE 2020 sont disponibles au niveau du SP/ITIE

[Résultat](#) : le Comité dispose d'un rapport de relecture du Rapport ITIE 2020

2.6. Examen et adoption de la version pré-finale du Rapport ITIE 2020

La version pré-finale du Rapport ITIE 2020 a été transmise au Cameroun par ENERTEAM

en vue adoption. Le Comité a examiné la version pré-finale et adopté la version finale le 15 décembre 2022

[Résultat](#) : Adoption par le Comité de la version finale du Rapport ITIE 2020

2.7. Atelier de présentation au public du Rapport ITIE 2020

Tenue le 16 décembre 2020 de L'atelier de présentation au public du Rapport ITIE 2020

[Résultat](#) : Publication par le Cameroun de son Rapport ITIE 2020

Couverture dudit Atelier par les médias nationaux et divers publics cibles identifiés dans la Stratégie nationale de Communication

2.8. Mise en œuvre de la feuille de route sur la divulgation des bénéficiaires effectifs

o Organisation de l'atelier national sur la propriété effective du 14 décembre 2022 à l'hôtel Mont Febé de Yaoundé

[Résultats](#):

- Les parties prenantes impliquées dans la mise en place d'un registre accessible en ligne du bénéficiaire effectif ont été sensibilisées ;
- Les recommandations de l'atelier national sur le bénéficiaire effectif conduiront à l'élaboration et à l'adoption d'une feuille de route ajustée pour la divulgation des informations sur les bénéficiaires effectifs ;
- Contribution au débat public de haut niveau auquel y ont pris part les membres du GMP sur la politique

du gouvernement en matière de collecte, de traitement, de fiabilisation, de divulgation et d'analyse des informations relatives à la propriété effective

AXE 4 : PREPARATION DE LA VALIDATION

4.1. Examen du niveau de mise en œuvre du Plan de mise en œuvre des mesures correctives de la 3ème Validation du Cameroun

o Le Comité a examiné les 30 mars et 31 août 2022 l'état de mise en œuvre des mesures correctives de la 3ème validation

Résultats: Le Comité a renvoyé l'adoption dudit Plan à une session ultérieure en recommandant au Secrétariat Permanent une méthodologie de traitement

AXE 5 : RENFORCEMENT DE LA COMMUNICATION ITIE

L'action du Comité ITIE au cours de la période sous revue a porté sur :

- l'information du grand public par une mise à jour régulière des éléments sur le site internet ;
- le renforcement de l'information ITIE à l'endroit des cibles prioritaires conviées aux activités organisées par le Comité ITIE
- le suivi des débats publics organisés dans les médias à fort taux d'audience sur des sujets au cœur de l'actualité et ayant trait à la gouvernance extractive.

5.1. Traduction de la Stratégie Nationale de Communication

- Traduction de la Stratégie Nationale de Communication par souci d'inclusion des camerounais qui s'expriment dans la langue anglaise

Résultats: Prise en compte des besoins des publics cibles s'exprimant en langue anglaise au Cameroun

5.1. Publication en ligne du Rapport ITIE 2020

o [Rapport ITIE 2020 FR/ANG](#)

Comité ITIE : <http://eitcameroon.org/download/rapport-itie-cameroun-2020-final-1-pdf/>

SNH : https://www.snh.cm/images/espace%20ITIE/Executive%20summary_2020%20EITI%20ReportCameroun_Eng.pdf

<https://www.snh.cm/images/espace%20ITIE/Rapport%20ITIE%20Cameroun%202020Final.pdf>

MINMIDT: <https://www.minmidt.cm/initiative-pour-la-transparence-dans-les-industries-extractives-au-cameroun/>

MINFI : <https://minfi.gov.cm/rapport-itie-2020-initiative-pour-la-transparence-dans-les-industries-extractives-au-cameroun/>

-Lien de la version anglaise du résumé exécutif du Rapport ITIE 2020:

<https://minfi.gov.cm/en/eiti-report-2020-extractive-industries-transparency-initiative-in-cameroon/>

-Lien de l'annexe du Rapport ITIE 2020*: https://minfi.gov.cm/wp-content/uploads/2022/12/Summary_data_ITIE-Cameroun-2020.xlsx

o **Données ITIE résumées 2020 :** <http://eitcameroon.org/download/annexes-rapport-itie-cameroun-2020-xlsx/>

<http://annexes-rapport-itie-cameroun-2020.xlsx/>

Résultats:

- Accessibilité en ligne du Rapport ITIE 2020 ;
- Couverture dudit atelier par les médias nationaux et divers publics cibles identifiés dans la Stratégie Nationale de Communication
- Cet atelier a permis de mettre les publics cibles à niveau sur les questions des revenus générés par le secteur extractif en 2020, des données de production, de la nature des paiements sociaux, des implications des contrats, du développement des projets miniers et pétroliers, etc.

5.3. Conception et production des supports de communication numériques FR/ANG

o **Résumés exécutifs 2018, 2019, 2020 FR/ANG :** http://eitcameroon.org/download/executive-summary_2020-eiti-report-cameroon_eng-3-pdf/

- Production des points forts du Rapport ITIE 2018;
- Production des points forts du Rapport ITIE 2019 ;
- Production du Rapport ITIE simplifié 2017-2018-2019;

- **Résultat :** Des formats synthétisés des Rapports ITIE, plus compréhensibles et adaptés aux besoins des différents publics cibles (public d'expression anglaise), ont été produits et sont accessibles en ligne sous la thématique « diffusion des Rapports ITIE et débat public »

5.4. - Monitoring des débats publics organisés dans les médias à fort taux d'audience sur des sujets ayant trait à la gouvernance extractive avec éventuellement comme paneliste un membre de l'ITIE

o Débat dans les médias concernant l'affaire GLENCORE

- Communiqué officiel de la SNH du 30 mai 2022:

<http://eitcameroon.org/wp-content/uploads/2022/06/Communique-as-affaire-glencore.pdf>

<https://www.snh.cm/images/Communique-as-affaire-glencore.pdf>

- Emission « DROIT DE REPONSE » sur Equinoxe TV du dimanche 26 juin 2022 : Affaire Glencore : que cache le silence des autorités ? (à partir de 54 :04) https://www.youtube.com/watch?v=cw_i2Yh89HA

Résultat : le Débat public autour de l'affaire GLENCORE a été effectif

o Débat dans les médias concernant la convention minière SINOOSTEEL

-Lien de publication de la convention SINOSTEEL:

<https://www.minmidt.cm/convention-miniére-entre-la-republique-du-cameroun-et-sinosteel-cam-s-a/>

http://www.pwypcameroun.org/wp-content/uploads/2022/06/CCPCQVP-OSSCITIE_Final-ben.pdf

-L'Honorable Cabral LIBIH, député à l'Assemblée Nationale du Cameroun : <https://www.youtube.com/watch?v=f95zozKsuy0>

-Participation de Monsieur Bernard Dongmo, Secrétaire Exécutif de PCQVP, Membre du Comité ITIE à l'émission « Equinoxe soir » du 06 janvier 2023 : <https://www.youtube.com/watch?v=JRh1ou2L9DY>

Résultat : Le Débat public autour de la convention Sinoosteel a été effectif

o Débat dans les médias sur la subvention des produits pétroliers

Emission « QUESTIONS ECONOMIQUES » sur la Crtv télé du jeudi 07 avril 2022 sur le thème : subvention des produits pétroliers : quelle jauge ?



- Article publié en ligne : Hydrocarbures: le top 5 des destinations du pétrole camerounais D'après l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), l'empire du milieu est de loin la première destination du brut camerounais en 2020 : <https://abelainfo.com/2023/01/10/hydrocarbures-le-top-5-des-destinations-du-petrole-camerounais/>

Résultat : Utilisation des informations ITIE par la presse

5.5. Arrimage du Comité au digital

-- Plusieurs webinaires et visioconférence en langue anglaise et française ont été organisés par les instances internationales de l'Initiative au cours de la période de référence

- Animation des foras whatapps

Résultat : Gain en termes de temps et de coûts dans l'exécution desdites activités

5.6. Séances de travail en vue de la mise en place d'un partenariat entre le Comité ITIE et l'Institut National de la Statistique (INS)

- Un projet de partenariat entre le Comité ITIE et l'Institut National de la Statistique (INS), est en cours de gestation et pourrait être articulé autour des 03 axes ci-après: appui à la communication et au débat public, appui à l'open data, appui aux études et enquêtes.

Résultat : Effectivité de la collaboration avec lesdites entités sectorielles

5.7. Collaboration entre les cellules de communication MINFI et MINMIDT

- Participation des services de communication MINFI et MINMIDT dans le cadre des activités organisées par le Comité ITIE

Résultats :

Effectivité de la collaboration avec lesdites entités sectorielles

5.8. Animation du site internet et des plateformes du Comité ITIE

- o Actualisation du site internet du Comité ITIE en vue de l'arrimer au nouveau modèle de Validation
- o Mise en ligne régulière des activités réalisées par le Comité ITIE sur son site internet;
- o Animation des réseaux sociaux (Facebook et Twitter) ;
- o Hébergement du site internet

Résultat :

- La reconfiguration du site internet est effective;
- Le grand public est informé des activités réalisées par le Comité ITIE;
- Les statistiques d'audience des publications ITIE sont satisfaisantes ;
- Le site web est hébergé et fonctionnel

AXE 6 : RENFORCER L'IMPACT ET L'INTEGRATION DE L'ITIE DANS LES SYSTEMES DE GOUVERNANCE ET LES REFORMES DU SECTEUR EXTRACTIF AU CAMEROUN

6.1 Rédaction du Rapport Annuel d'Avancement

o Rédaction du Rapport Annuel d'Avancement 2021 et 2022

Résultat : Les Rapports Annuels d'Avancement ont été choisis comme méthode d'évaluation annuelle de la mise en œuvre

6.2. Suivi des recommandations ITIE (Administrateur Indépendant et validation)

- o Intégration du suivi des recommandations dans le Plan de Travail triennal ;
- o Examen le 30 août 2022 d'un projet de mise en œuvre des mesures correctives de la nouvelle Validation du Cameroun à l'ITIE ;
- o Ouverture d'une fenêtre sur le site internet du Comité ITIE dédiée au suivi des recommandations. Pour consulter les recommandations de l'Administrateur Indépendant en ligne : <https://eitcameroon.org/post/2583>

o Réalisation du suivi du niveau de mise en œuvre des recommandations dans le Rapport Annuel d'avancement et le Rapport ITIE

Résultats :

- Sensibilisation de toutes les parties prenantes concernées par les mesures correctives de la nouvelle validation par leur publication en ligne ;
- Les progrès réalisés en matière de mise en œuvre des recommandations de l'AI sont accessibles en ligne.

6.3. Contribution du Comité ITIE à l'élaboration d'un guide sur le bénéficiaire effectif dans le cadre du forum sur l'échange des renseignements à des fins fiscales

o Participation du Comité ITIE au Comité Interministériel chargé de la préparation de l'évaluation du Cameroun pour le compte du second cycle d'examen par les pairs du Forum Mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales auquel prend part l'ITIE Cameroun

Résultats :

- La prise par le MINFI d'une Décision n° 00000723 MINFI/DGI du 21 octobre 2022 relative aux modalités de mise en œuvre de la Norme du bénéficiaire effectif au Cameroun ;
- Un guide sur le bénéficiaire effectif existe et est publié sur le site internet du Comité ITIE ;
- La loi des Finances 2023 contient des dispositions relatives au bénéficiaire effectif ;

Liens utiles :

- Thématique de la propriété effective: <https://eiticameroun.org/post/2799>
- Lien du guide du bénéficiaire effectif: <https://eiticameroun.org/post/3353>
- Lien de la décision MINFI: <http://eiticameroun.org/download/decision-0000723-minfi-modalites-beneficiaire-effectif-1-jpg>
- Loi des finances 2023 : <https://www.dgb.cm/projet-de-loi-de-finances-2023-letat-du-cameroun-prevoit-un-budget-de-6-3451-milliards-fcfa/#:~:text=FAQ-Loi%20de%20finances%202023%20%3A%20le%20projet%20de%20loi%20pr%C3%A9voit%20un,6%20345%2C1%20milliards%20FCFA&text=Le%20gouvernement%20vient%20de%20d%C3%A9poser,l%27exercice%202023%20pour%20examen>

6. EVALUATION DU NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE TRAVAIL EXAMINE ET POINT SUR L'ATTEINTE DES OBJECTIFS ARRETES DANS LEDIT PLAN

6.1. Evaluation du niveau de mise en œuvre du chronogramme 2022 du plan de travail 2021-2023

Légende :

Couleur bleue : activités réalisées

Couleur orange : activités en cours

Couleur verte : activités non réalisées

Neutre : non adressée

Tableau 2 : Evaluation du niveau de mise en œuvre du chronogramme 2022 du Plan de travail 2021-2023

N°	Activités inscrites	Activités entreprises	Résultats obtenus	Evaluation (réalisées, Non réalisées, en cours)	Période d'implémentation	Source de vérification	Observations
AXE 1 : ADMINISTRATION ET GESTION DU PLAN DE TRAVAIL							
Objectif spécifique 1 : Améliorer le niveau de gouvernance du Comité et l'implication des différents collèges							
01	Organisation des sessions statutaires et extraordinaires du Comité ITIE	Tenue de douze sessions Voir points inscrits en ordre du jour /	La supervision du Comité sur la mise en œuvre de l'ITIE au cours de l'exercice 2022, a été assurée.		Mars- décembre	Compte rendus	Veiller à la signature et mise en ligne des comptes rendus de l'année 2022
02	Tenue des réunions élargies aux points focaux du SP/ITIE						
02	Couverture des charges administratives, logistiques et financières du Comité et son Secrétariat Permanent	-Gestion des charges logistiques -Prise en charge du personnel du SP/ITIE	Lesdites charges ont été payées		Janv- Dec	Compte d'emploi 2022	Voir annexe RAA
03	Finalisation du recrutement du personnel complémentaire du SP/ITIE	/	/				
04	Finalisation de l'élaboration et de l'adoption des documents de gouvernance interne du Comité	/	/				
05	Mise en place des commissions	/	/				
06	Réalisation des travaux spéciaux	/	/				
07	Organisation des séminaires de renforcement des capacités des membres du Comité et points focaux	Participation des membres de l'ITIE aux Webinaires organisés par le SI-ITIE sur les thématiques :i)-Des rapports flexibles;ii)-Elaboration du Plan de travail ITIE	La présence du Cameroun auxdits événements a été assurée		Mars-dec	Compte rendu	
08	Participation aux ateliers, et autres événements de l'ITIE au niveau national et international	-Participation du SP/ITIE aux conseils d'administration de l'ITIE de mars, de juin et d'octobre 2022 ; -Participation des administrations parties prenantes Forum minier INDABA du 09 mai au 12 mai 2022, en Afrique du Sud autour du thème « Evolution de l'exploitation minière en Afrique : Investir dans la transition énergétique, l'ESG et les économies »					
09	Elaboration, adoption et publication du Plan de travail 2021-2023	-le plan de travail 2021-2023 est publié -Un projet de plan de travail 2022-2024 a été rédigé	Une nouvelle programmation d'activités a été entamée		Fév-aout		
10	Règlement des charges	Paiement des charges locales,					

	localités, administratives et de fonctionnement	administratives et de fonctionnement					
11	Acquisition d'un véhicule 4x4 pickup	/	/			/	
12	Fourniture de bureau et autres fournitures courantes de services	/	/			/	
13	Paiement des indemnités trimestrielles des points focaux du SP/ITIE	/	/			/	
14	Acquisition et installation des logiciels de gestion de la paie et des stocks	/	/			/	
15	Consultation des collègues de la société civile dans l'élaboration du plan de travail et du respect de son protocole de participation	Consultation des parties prenantes externes	Inclusion de toutes les parties prenantes intéressées au processus ITIE			Fev-août	Voir rapport des OSC publié sur le site internet
<p>AXE 2 : AMELIORATION DU PROCESSUS D'ELABORATION ET DE LA QUALITE DES RAPPORTS ITIE</p> <p>Objectif spécifique 2 : Renforcer le processus d'amélioration du niveau de participation des parties prenantes et du suivi de la mise en œuvre de l'ITIE tout en veillant à la fiabilisation des systèmes d'information des entités déclarantes notamment en ce qui concerne la redistribution des revenus et la contribution économique et sociale des industries extractives</p>							
<p>Axe II.1 : Rapportage ITIE des exercices 2020</p>							
16	Finalisation de l'élaboration des Termes de Référence 2018 et 2019 ont été examinés et adoptés par le Comité ITIE	rédaction du projet d'étude de cadrage	-Le mandat du conciliateur a été explicité et circonscrit en tenant compte de la volonté du Cameroun d'évoluer à terme vers l'intégration				Voir TDRs disponibles Le 18 août 2023 le Comité ITIE a adopté à titre de régularisation les TDRs de la conciliation 2020 et 2021
				Validation du projet d'étude de cadrage	-Atelier de formation au remplissage des formulaires de déclaration ITIE s'est tenu le 07 octobre 2022		
				Collecte des observations et contribution sur le projet de rapport de cadrage			
17	Recrutement de l'Administrateur Indépendant (de sa contractualisation jusqu'à sa prise en charge)	-Transmission et réception de l'offre technique et financière d'ENERTEAM et du calendrier de la conciliation 2020 -Contractualisation d'Enerteam	-Réception de l'offre Technique et Financière sus-évoquée -Adoption du calendrier de la conciliation 2020				
18	Réalisation de la conciliation proprement dite	Atelier de formation au remplissage des formulaires de déclaration ITIE 2019 et 2020 qui s'est tenu le 07 octobre 2022	Les entités déclarantes ont vu leurs capacités renforcées en matière de : - Délimitation du périmètre du Rapport ITIE 2020, - procédure d'assurance qualité des données ; - d'assouplissement du Rapport ITIE.				
19	Examen et adoption de la version	-Ladite version provisoire du	le Comité dispose d'un rapport			Oct	

	fiscales	pairs du Forum Mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales auquel prend part l'ITIE Cameroun	au Cameroun : -Un guide sur le bénéficiaire effectif existe et est publié sur le site internet du Comité ITIE : -La loi des Finances 2023 contient des dispositions relatives au bénéficiaire effectif.	99	-Lien du guide du bénéficiaire effectif: https://leitcameroon.org/post/3353 -Lien de la décision MINFI: http://eitcameroon.org/download/decision-0000723-minfi-modalites-beneficiaire-effectif-1.jpg	
AXE 6 : RENFORCEMENT DE LA COMMUNICATION ITIE AU CAMEROUN						
33	Elaboration, adoption et actualisation du Plan de communication	Le Plan de communication ajusté de 2022 a été élaboré et intégré dans le projet de Plan de travail triennal 2022-2024				Voir Plan triennal 2021-2023 Voir Projet de Plan triennal 2022-2024
34	Traduction et publication en ligne de la Stratégie Nationale de Communication	Traduction en langue anglaise de la Stratégie Nationale de Communication	Prise en compte des besoins des publics cibles s'exprimant en langue anglaise au Cameroun			Voir NCS publiée en ligne
35	Poursuite avec les préparatifs de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Communication					
36	Renforcer la communication interne et externe du SP/ITIE	-Plusieurs webinaires et visioconférence en langue anglaise et française ont été organisés par les instances internationales de l'initiative au cours de la période de référence -Animation des foras whatapps - Collaboration entre les cellules de communication MINFI et MINMIDT	- Gain en termes de temps et de coûts dans l'exécution desdites activités			En attente de la transmission de la Boite postale du Comité ITIE
37	Former et sensibiliser les cibles de la communication ITIE à l'usage des informations ITIE (Administrations, entreprises, parlementaires, journalistes)	- Séances de travail en vue mise en place d'un partenariat entre le Comité ITIE et l'Institut National de la Statistique (INS) -Un projet de partenariat entre le Comité ITIE et l'Institut National de la Statistique (INS), est en cours de gestation et pourrait être articulé autour des 03 axes ci-après: appui à la communication et au débat public, appui à l'open data, appui	Les travaux entre les deux institutions se poursuivent			Suggestions : SP/ITIE pour information du Comité

38	Accroître l'accessibilité des informations ITIE	aux études et enquêtes. Mise en ligne dudit Rapport ITIE 2020	-Accessibilité en ligne du Rapport ITIE 2020 ; -Couverture dudit atelier par les médias nationaux et divers publics cibles identifiés dans la Stratégie Nationale de Communication Cet atelier a permis de mettre les publics cibles à niveau sur les questions des revenus générés par le secteur extractif en 2020, des données de production, de la nature des paiements sociaux, des implications des contrats, du développement des projets miniers et pétroliers, etc.	Article publié en ligne
39	Stimuler le débat public et la réflexion sur la gouvernance extractives	Conception et publication en ligne de plaquettes ci-après : -Points forts du Rapport ITIE 2018 ; -Points forts du Rapport ITIE 2019 ; Dépenses sociales » du Rapport ITIE 2020 ; -Contribution économique » du Rapport ITIE 2020.	Des formats synthétisés des Rapports ITIE, plus compréhensibles et adaptés aux besoins des différents publics cibles (public d'expression anglaise), ont été produits et sont accessibles en ligne sous la thématique « diffusion des Rapports ITIE »	Voir version publiées en ligne
40	Débats publics organisés dans les médias à fort taux d'audience sur des sujets ayant trait à la gouvernance extractive avec éventuellement comme panelistes un membre de l'ITIE	Monitoring du débat dans les médias sur l'affaire GLENCORE ; -Débat dans les médias sur la convention minière SINOSTEEL ; -Débat dans les médias sur la subvention des produits pétroliers	Utilisation des informations liées à l'ITIE par la presse	
41	Renforcer la visibilité de l'ITIE	-Nouvelle configuration du site internet du Comité ITIE en vue de l'arrimer au nouveau modèle de Validation -Mise en ligne régulière des activités réalisées sur le site internet du Comité ITIE ; -Animation des réseaux sociaux (Facebook et Twitter) ; -Hébergement du site internet	-La reconfiguration du site internet est effective ; - Le grand public est informé des activités réalisées par le Comité ITIE ; -Les statistiques d'audience des publications ITIE sont satisfaisantes. Ces statistiques ne rendent pas compte du niveau d'engagement des personnes impactées et des likes ; -Le site web est hébergé et fonctionnel.	
42	Sensibilisation des communes riveraines sur les dépenses sociales obligatoires des entreprises			

2.2. Point sur niveau d'atteinte des objectifs arrêtés dans ledit Plan

Après avoir présenté les objectifs de la période sous revue, dans l'ensemble, le niveau d'atteinte des objectifs se présente comme suit :

Tableau 3 : Appréciation du niveau de réalisation et d'atteinte des objectifs en 2022

Axes	Objectifs spécifiques	Observations
AXE 1: ADMINISTRATION ET GESTION DU PLAN DE TRAVAIL	Objectif spécifique 1 : Améliorer la gouvernance du Comité ITIE ainsi que l'implication des différents Collèges	Sur 15 activités programmées, 06 ont été implémentées. L'objectif 1 est en voie de réalisation
AXE 2: AMELIORATION DU PROCESSUS D'ELABORATION DES RAPPORTS ITIE DE QUALITE	Objectif spécifique 2 : Renforcer le processus d'amélioration du niveau de participation des parties prenantes et du suivi de la mise en œuvre efficace de l'ITIE, tout en veillant à la fiabilisation des systèmes d'informations des entités déclarantes, notamment en ce qui concerne la redistribution des revenus et la contribution économique et sociale des industries extractives	Sur 08 activités programmées, 07 ont été réalisées et 01 non réalisées. L'objectif 2 est pratiquement atteint
AXE 3: PREPARATION DE LA VALIDATION	Objectif spécifique 3 : Renforcer la préparation de la Validation du Cameroun en s'assurant de la prise en compte des mesures correctives formulées à l'issue de la 2e Validation	Sur deux activités programmées, une a été réalisée. L'objectif 3 est partiellement atteint
AXE 4: RENFORCEMENT DE LA COMMUNICATION ITIE AU CAMEROUN	Objectif spécifique 4 : Renforcer l'accessibilité et la compréhension du public sur les informations sur l'ITIE en vue notamment, de susciter le débat public en rapport avec le secteur extractif.	Sur 10 activités, 07 ont été implémentées. L'objectif 5 est en voie de réalisation.
AXE 5	Objectif spécifique 5 : renforcer l'impact et l'intégration de l'itie dans les systemes de gouvernance et les réformes du secteur extractif au Cameroun	Sur 07 activités planifiées, 03 ont été implémentées. L'objectif est en voie de réalisation

7. LEÇONS APPRISES DE LA MISE EN ŒUVRE EN 2022

Les principales leçons apprises sont des expériences clés (positives ou négatives) qui peuvent être converties pour améliorer le processus actuel :

- **Sur la planification annuelle d'activités** : il y'a lieu chaque année de systématiser une planification annuelle d'activités réaliste, budgétisée, adossée à la définition des objectifs intermédiaires ou d'étape clairement définis.
- **Sur l'implémentation des activités** : il y'a lieu de noter que plusieurs activités relevant pourtant de l'ingénierie (non assorties de financement) tardent à être exécutées. Compte tenu de la réalité de la contrainte financière au cours de la période sous revue, il faudrait veiller à réaliser les activités qui relèvent de l'ingénierie.
- **Sur la transparence** : il y'a lieu de retenir les avancées notables obtenues et portant sur: la publication d'un Rapport ITIE 2020, l'appropriation des nouvelles formes de rapportage assoupli, la propriété effective, etc.
- **Sur l'information, l'éducation, la communication, la sensibilisation et le débat public** :
 - L'approche retenue a été celle de l'information autour des différentes activités organisées par le Comité ITIE;
 - Le débat public interne (au Comité) ou externe (dans les médias) a été au cœur de l'actualité sur les industries extractives notamment en ce qui concerne l'affaire Glencore et la publication de la convention Sinosteel.
 - Des plaquettes d'informations sur des données extraites des derniers Rapports ITIE (2018, 2019, 2020) ont été réalisées et publiées en ligne.

CHAPITRE 2: AUTRES ELEMENTS DE PERFORMANCE ANNUELLE: COMPOSITION DU COMITE ITIE ET COUT DE FINANCEMENT EN 2022

I- COMPOSITION DU COMITE ITIE

La ressource humaine mobilisée au cours de l'année 2022 est une donnée clé pour comprendre la performance de la mise en œuvre de l'ITIE au Cameroun. En parcourant la Décision MINFI du 12 février 2020 portant constatation de la composition du Comité de suivi de la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives, celle-ci s'est déclinée comme suit:

Tableau 4: Composition détaillée du Comité au cours de l'année 2022

°ORGANISMES REPRESENTES		
1	Un Président du Comité/MINFI	
2	Un Vice-Président,/MINMIDT	
ADMINISTRATIONS		Composante
1	Un représentant du Secrétariat Général de la Présidence de la République	Administration
2	Un représentant du Secrétariat Général des Services du Premier Ministre	Administration
3	Un représentant du Ministère en charge des Finances*	Administration
4	Un représentant du Ministère en charge des Mines*	Administration
5	Un représentant du Ministère en charge du Développement Local	Administration
6	Un représentant de la Société Nationale des Hydrocarbures	Administration
7	Un Représentant du Ministère de la Justice	Administration
8	Un représentant du Président de la Commission Nationale Anti corruption (CONAC)	Administration
SECTEUR PRIVE		Composante
1	Un représentant du sous- secteur du transport pétrolier(COTCO)	Secteur privé
2	Un organisme représentant le secteur minier (Fédération Minière du Cameroun)	Secteur privé
3	Un représentant du sous-secteur gazier (Gaz du Cameroun)	Secteur privé
4	Un représentant de PERENCO Cameroon	Secteur privé
5	Un représentant de NOBLE ENERGY	Secteur privé
6	Un représentant d'ADDAX	Secteur privé
7	Un représentant du Groupement Inter-Patronal du Cameroun (GICAM)	Secteur privé
8	Un représentant de la Chambre de Commerce, de l'Industrie, des Mines, et de l'Artisanat	Secteur privé
COLLECTIVITES TERRITORIALES DECENTRALISEES & PARLEMENT		Composante
1	Un représentant du Sénat issu de l'opposition	Parlement
2	Un représentant du Sénat issu de la majorité au pouvoir	Parlement
3	Un représentant de l'Assemblée Nationale	Parlement
4	Un représentant de l'Assemblée Nationale	Parlement
5	Le maire de la commune d'Ibato (Région du sud-ouest)	CTD
6	Le maire de la commune de Bétaré Oya (Région de l'Est)	CTD
ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE		Composante
1	Un représentant de la coalition Publiez Ce QueVous Payez (PCQVP)	Société civile
2	Un représentant de Transparency International Cameroon (TI)	Société civile
3	Un représentant du Conseil des Eglises Protestantes du Cameroun (CEPCA)	Société civile
4	Un représentant de l'Union des Journalistes (UJC)	Société civile
5	Un représentant de l'Association Culturelle Islamique du Cameroun (ACIC)	Société civile
6	Un représentant de la Conférence Episcopale Nationale du Cameroun (CENC)-Service	Société civile
	National Justice et Paix (SNJP)	
7	Un représentant du Centre Régional Africain pour le Développement Endogène et Communautaire (CRADEC)	Société civile
8	Un représentant d'Action for Governance over Natural Resource (AGRN)	Société civile

Le Secretariat Permanent est chargé d'assurer à la fois la mise en œuvre des Plans de travail adoptés et des résolutions du Comité, était quant à lui constitué :

- Des points focaux de l'ITIE des administrations, des entités publiques ou privées, de la société civile ;
- Des personnels permanents dont : un Secrétaire Permanent, un Responsable de la communication, un Responsable de la gestion des données, un comptable et de trois personnels d'appui.

II- COUT DE FINANCEMENT EN 2022

Au cours de l'année 2022, le financement du Comité s'est élevé à **317.411 705 FCFA (trois cent dix-sept millions quatre cent onze mille sept cent cinq)** pour un taux de réalisation de 48% .

(Voir tableau de financement et note explicative élaborés par le Secrétariat Permanent en annexe 2 et 3)

CHAPITRE 4: FORCES ET FAIBLESSES IDENTIFIEES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'ITIE AU CAMEROUN

Au titre des points forts de la mise en œuvre de l'Initiative au cours de la période de référence, l'on peut énumérer :

- Le renforcement de la supervision du Groupe Multipartite sur la mise en œuvre de l'ITIE ;
- L'engagement de chacune des parties prenantes intéressées à la mise en œuvre de l'ITIE ;
- Le débat au sein du Comité entre les parties prenantes intéressées au processus ITIE ;
- La mise à disposition régulière en direction du grand public, d'une information fiable, régulière, de qualité sur le secteur extractif notamment à travers le Rapport ITIE 2020 ;
- L'effectivité du débat public sur les thématiques de la gouvernance extractive (publication des contrats, lutte contre la corruption) ;
- Le maintien des acquis de la dernière validation.

Toutefois, il restera à œuvrer pour :

▣ COMPOSANTE ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES


- Une Présence active du Champion de l'ITIE dans les activités ;
- Une normalisation de la situation des personnels en service;
- Une mise en œuvre effective des articles en instance du décret ITIE ou opter pour la signature d'un nouveau décret ITIE;
- Une prise en compte du sous-collège représentant le secteur minier au sein du Comité ITIE ;
- Une poursuite de la publication en ligne des comptes rendus de sessions du Comité.

▣ COMPOSANTE TRANSPARENCE

- Un renforcement des capacités sur les thématiques identifiées par les parties prenantes et en lien avec la gouvernance du secteur extractif ;
- Un renforcement de l'accessibilité des informations ITIE par une évolution plus rapide vers l'intégration ITIE;
- Une prise en compte plus poussée de l'impact environnemental dans les rapports ITIE.

▫ **COMPOSANTE RESULTAT ET IMPACT**

- Une mise en œuvre de l'ITIE dans les délais;
- Une mobilisation des ressources supplémentaires au financement des activités du Plan de travail;
- Un renforcement des capacités des publics cibles de la Stratégie Nationale de Communication capables d'utiliser les informations ITIE;
- Une relance des activités de dissémination des Rapports ITIE par les trois collèges impliqués dans la mise en œuvre de l'ITIE;
- Un suivi-évaluation de la mise en œuvre annuelle des activités du Comité en s'appuyant sur une planification annuelle budgétisée des activités du Comité ITIE ;
- Une appropriation par les membres de l'ITIE des exigences à améliorer dans la Norme ITIE. il s'agira des exigences ci-après : engagement des entreprises (1.2), engagement de la société civile (1.3), Gouvernance du Groupe multipartite(1.4), Plan de travail, suivi et examen(1.5), Cadre juridique (2.1), Octroi des contrats et des licences(2.2), Exploration (3.1), Divulgence exhaustive des taxes et des revenus (4.1), Coûts des projets (4.10), Dépenses sociales et environnementales (6.1), Impact environnemental (6.4)



**DEUXIEME PARTIE :
RESULTATS ET
IMPACT OBTENUS
PAR LA MISE EN
ŒUVRE DE L'ITIE**

Pour mieux appréhender l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE au cours de la période évaluée, il convient de lister les activités menées par les autres parties prenantes séparément du Comité ITIE (chapitre 1), pour ensuite mettre en lumière les principaux résultats obtenus (chapitre 2), et donner un aperçu des réponses du Comité ITIE et autres parties prenantes concernées aux recommandations ITIE (chapitre 3)

CHAPITRE 1 : ACTIVITES MENEES PAR LES AUTRES PARTIES PRENANTES INTERESSEES A LA MISE EN ŒUVRE DE L'INITIATIVE

I- ACTIVITES ENTREPRISES PAR LES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE

Note importante: En vertu de l'Exigence 7.4 (b) qui dispose que : « Toutes les parties prenantes devront être en mesure de participer à la publication du RAA et d'évaluer l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE ».

Les Organisations de la Société Civile (OSC) sont priées de répertorier dans cette section les activités ainsi que les résultats et l'impact de celles-ci, qu'elles ont entreprises au cours de la période de référence et en rapport avec la gouvernance du secteur extractif.

Ce qui permettra d'apprécier l'impact global de la mise en œuvre de l'ITIE au Cameroun.

Dans le cadre de la réalisation des objectifs attendus au cours de la période sous revue, les Organisations de la Société Civile ont menées, les activités ci-après :

1.1. Publication du Guide de lecture d'un Rapport ITIE

<https://eitcameroon.org/post/3259>

http://eitcameroon.org/download/guide-de-lecture-et-danalyse-de-rapport-itie-fr-et-ang_final-pdf/

Résultat : L'appropriation des informations contenues dans un Rapport ITIE est assurée

1.2. Traitement de l'actualité liée à la mise en œuvre de l'ITIE et à la gouvernance minière par les médias nationaux

- HYDROCARBURES : le top 5 des destinations du pétrole camerounais*

D'après l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), l'empire du milieu est de loin la première destination du brut camerounais en 2020 :<https://abelainfo.com/2023/01/10/hydrocarbures-le-top-5-des-destinations-du-petrole-camerounais/>

Résultat : Monitoring de la presse nationale

Résultat: Eveil citoyen sur les défis de l'exploitation des ressources extractives au Cameroun, le développement durable, le processus ITIE et sa Norme ITIE, les conclusions du dernier Rapport ITIE portant sur l'exercice 2020, etc.

- Publication d'une newsletter sur l'actualité des IE par AGRM

1.3. Les OSC s'engagent sur les priorités nationales et au-delà

https://www.cradec.org/images/SS/Rapport_final_de_latelier_du_5_mai.pdf

Cette activité est présidée par le MINFI, Président du Comité ITIE, représenté par Madame le Secrétaire Permanent ITIE.

Résultat : Les OSC non membres du Comité ITIE ont examiné les propositions d'organisation du Comité ITIE pour une meilleure supervision du GMP, formulées par le collège des OSC au sein du Comité. Ainsi, les propositions ci-après ont été adoptées: (i) Une proposition de commissions de travail au sein du Comité; (ii) L'élaboration des TDR et feuille de route de chacune des commissions ; (iii) L'adoption des mesures pour lever la question d'incompatibilité (question de juge et partie) dans la validation des travaux de chaque commission; (iv) La mise en place et en œuvre d'une stratégie de mobilisation des ressources financières en dehors du

budget du MINFI ou Budget de l'Etat ;(v) La commission genre, inclusion et renforcement des capacités des Parties Prenantes;

1.4. Atelier du Suivi du niveau d'engagement des OSC dans la mise en œuvre de l'ITIE au Cameroun

<https://www.cradec.org/index.php/fr/publications/160-atelier-de-suivi-du-niveau-d-engagement-des-osc-dans-la-mise-en-oeuvre-de-l-itie-au-cameroun>

Résultat : Les OSC ont évalué le niveau de l'engagement et formuler des mesures pour palier aux limites constatées ; pris position quant au projet d'ordre du jour de la session du comité du 30 mars 2022, notamment en lien avec le projet de Plan de Travail 2022-2025.

1.5. Atelier de Renforcement des capacités dans le suivi de l'équité Fiscale et des Flux Financiers Illicites au Cameroun à Kribi.

Résultat : Plus de trente (30) participants dont six (6) parlementaires adoptent une déclaration d'engagement à former un Caucus national des parlementaires camerounais pour la lutte contre les flux financiers illicites et la fiscalité, constituant ainsi la section camerounaise du Réseau des Parlements Africains pour la lutte contre les FFI et Fiscalité (APNIFF en anglais), initié par TJNA.

Les OSC dont quatre (4) membres du Comité ITIE avec l'appui du Secrétariat permanent ITIE-s'engagent à accompagner les Parlementaires dans la préparation du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) à travers la formulation des Questions Orales (QO) lors de la session parlementaire de juin 2022.

Lien Site web : <https://www.cradec.org/index.php/fr/publications/166-atelier-de-renforcement-de-capacites-des-parlementaires-des-osc-et-des-medias>

1.6 : Organisation d'une Conférence-Débat autour du thème «Place et rôle de la jeunesse dans la Gouvernance Budgétaire au Cameroun dans un contexte de crise de l'emploi » (Yaoundé)

Résultat : Dans un contexte de crise de l'emploi au Cameroun, plus de soixante dix (70) jeunes plaident pour plus de formalisation de l'économie nationale, pour des emplois durables et décents, y compris dans le secteur extractif minier artisanal (application la publication du décret d'application du Code minier)

1.8 : Mise en place et développement de la plateforme virtuelle sur le suivi des marchés publics, y compris dans le secteur minier

https://www.cradec.org/images/SS/Rapport_atelier_de_prsentation_de_la_plateforme.pdf
www.cameroon-ocd.org

Résultat : la plateforme existe :

1.9. Formation des CTD à la digitalisation des contrats publics de la commande publique y compris dans le secteur minier (Communes de Bétaré-Oya et Ngoura)

Résultat : Six (06) maires et cadres des services des marchés dont 2 communes minières (Bétaré-Oya et Ngoura) sont formés pour administrer et gérer la plateforme digitale de suivi des marchés publics.

Lien site web : <https://www.cradec.org/index.php/fr/publications/174-les-acteurs-municipaux-a-l-ecole-de-la-digitalisation>

II- ACTIVITES ENTREPRISES PAR LES ENTREPRISES EXTRACTIVES

Note importante: En vertu de l'Exigence 7.4 (b) qui dispose que : « Toutes les parties prenantes devront être en mesure de participer à la publication du RAA et d'évaluer l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE ».

Les Entreprises Extractives sont priées de répertorier dans cette section les résultats /impact

des activités qu'elles ont entreprises au cours de la période de référence et en rapport avec la gouvernance du secteur extractif ; ce qui permettra d'apprécier l'impact global de la mise en œuvre de l'ITIE au Cameroun.

Dans le cadre de la réalisation des objectifs recherchés au cours de la période sous revue, les Entreprises Extractives ont menées, les activités ci-après :

- Les Entreprises Extractives ont pris part aux différentes réunions du Comité ITIE ;
- Les Entreprises Extractives ont pris part aux différentes Vidéo-conférences de formation organisées par le Secrétariat International ;
- Etc.

III- ACTIVITES ENTREPRISES PAR LES ENTITES PUBLIQUES

Note importante: En vertu de l'Exigence 7.4 (b) qui dispose que : « Toutes les parties prenantes devront être en mesure de participer à la publication du RAA et d'évaluer l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE ».

Les entités publiques, parties prenantes à la mise en œuvre de l'ITIE, sont priées de répertorier dans cette section les résultats /impact des activités qu'elles ont entreprises au cours de la période de référence et en rapport avec la gouvernance du secteur extractif ; ce qui permettra d'apprécier l'impact global de la mise en œuvre de l'ITIE au Cameroun.

Dans le cadre de la réalisation des objectifs recherchés au cours de la période sous revue, les entités publiques ont menées, les activités ci-après :

1. Renforcement de l'accessibilité des informations relatives au secteur des hydrocarbures dans l'espace ITIE de la SNH dans le cadre de la divulgation systématique des informations ITIE. Il s'agit d'informations ci-dessous :

- Code pétrolier (2019) ;
- Décret n° 2019/342 transformant SNH en société à capital public ;
- Décret n° 2019/343 approuvant les statuts de la SNH ;
- Décret du 12/03/1980 (portant création de la SNH), du 17/06/1981 et du 17/01/2008 (modifiant et complétant le décret portant création de la SNH)
- Procédure d'octroi des licences au Cameroun ;
- Liste des contrats pétroliers signés depuis la promulgation de la loi n° 99/013 portant Code Pétrolier ;
- Contrat de Partage de Production (CPP) type ;
- Sociétés du portefeuille SNH ;
- Vue du domaine pétrolier et gazier ;
- La SNH saisit les autorités américaines et anglaises dans le cadre de l'affaire Glencore ;
- Communiqué publié à l'issue de la session du Conseil d'administration du 08 décembre 2022 ;
- Le communiqué ayant sanctionné le Conseil d'administration du 08 décembre 2022 dans la presse ;
- Rapports de conciliation publiés par ITIE Cameroun ;
- Rapport Annuel 2018, 2019, 2020.

2. Signature et publication en ligne de la convention SINOOSTEEL par le MINMIDT

3. Mise en lumière des actions des entreprises extractives siégeant au Comité ITIE en faveur de la lutte contre la corruption par la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) (Voir Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption en 2021 aux pages 146, 147 et suivantes).

CHAPITRE 2 : PRINCIPAUX RESULTATS OBTENUS PAR LA MISE EN OEUVRE EN 2022

Au regard des activités entreprises par les parties prenantes et répertoriées ci haut, le Cameroun a enregistré au cours de la période sous revue, dans le cadre de la mise en œuvre de l'ITIE, les résultats et l'impact ci-après:

- **Renforcement des points de contact entre les organisations de la société civile dans et en dehors du Comité** : La société civile a multiplié les points de contacts avec les pairs en dehors du Comité ITIE. Les avis externes ont été collectés dans le cadre notamment de l'élaboration du plan de travail triennal, la production du Rapport ITIE 2020, etc.
- **Contribution à l'appropriation de la notion de conflit d'intérêt**: Au cours de la dernière validation du Cameroun à l'Initiative, le conflit d'intérêt au sein du groupe multipartite a été pointé du doigt. Cette question a été au centre des échanges entre les membres du Comité ; ce qui leur aura permis d'approfondir et de s'approprier la notion de conflit d'intérêts. Le Comité a décidé que les membres statutaires sont exemptés de prendre part aux groupes Ad hoc, sauf cas d'expertise, auquel cas, il ne saurait prendre part aux délibérations et ne saurait recevoir des indemnités.
- **Contribution au renforcement de la lutte contre la corruption dans le secteur extractif à travers le chantier des bénéficiaires effectifs (voir guide du bénéficiaire effectif)**
- **Publication du Rapport ITIE 2020 qui documente :**
 - le cadre légal et réglementaire des secteurs pétrolier, gazier et minier;
 - les conditions d'octroi des licences ;
 - Les évolutions en matière de divulgation des contrats au Cameroun ;
 - Les évolutions en matière de bénéficiaires effectifs ;
 - Les évolutions en matière de transactions liées aux entreprises d'Etat ;
 - Les évolutions en matière de transferts infranationaux prévus par la législation nationale ainsi que ceux perçus par les communes;
 - etc.
- **Contribution à l'effectivité du débat public sur la gouvernance extractive à travers :**
 - L'affaire GLENCORE en lien avec la prévention de la corruption dans les Industries Extractives ;
 - La publication de la convention entre l'Etat du Cameroun et l'entreprise SINOSTEEL S.A. Cam ;
 - Hausse du prix du carburant à la pompe.
- **Contribution au renforcement de l'IECS :**
 - Amélioration de l'accès à l'information ITIE ;
 - Renforcement de l'inclusion des publics cibles par la prise en compte des publics s'exprimant en langue anglaise. Ainsi, la Stratégie Nationale de Communication et les supports de communication sont traduits en langue anglaise. Lesdits supports sont publiés sur le site internet afin de permettre aux autres parties prenantes de les utiliser dans le cadre de leurs activités de communication ;
 - Sensibilisation des cibles les plus à même d'utiliser les informations ITIE (membres de la société civile, entreprises extractives, parlementaires, administrations, journalistes) au cours des ateliers de présentation au public des Rapports ITIE : <https://eiticameroun.org/post/2178>
 - Couverture de l'atelier de présentation au public des Rapports ITIE 2020 par les médias ;
 - Production de nouveaux supports de communication : thématique des « Dépenses sociales en 2020; thématique « contribution économique en 2020 »;

CHAPITRE 3 : APERCU DES REPONSES DU COMITE AUX RECOMMANDATIONS ITIE

Note importante: En vertu de l'Exigence 7.4 (b) qui dispose que : « Toutes les parties prenantes devront être en mesure de participer à la publication du RAA et d'évaluer l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE ».

Les entités concernées par la mise en œuvre des recommandations ITIE sont priées de renseigner les activités qu'elles ont entreprises en cette matière.

Il est question dans cette partie de rendre compte des mesures entreprises par le Comité pour répondre aux recommandations ITIE.

I- REPONSES DU COMITE AUX MESURES CORRECTIVES DE LA NOUVELLE VALIDATION DU CAMEROUN

Le Comité a adopté en juillet 2021 un Plan pour la mise en œuvre desdites mesures correctives de la nouvelle validation du Cameroun. Le niveau de mise en œuvre dudit Plan a été examiné par le Comité, le 30 août 2022. (Voir compte rendu du 30 août 2022)

II- REPONSES DU COMITE AUX RECOMMANDATIONS DE L'ADMINISTRATEUR INDEPENDANT

S'agissant du suivi de la mise en œuvre des précédentes recommandations ITIE, il est réalisé dans le Rapport ITIE 2020.

Ledit suivi est consultable à travers lesdits Rapports qui ont été publiés sur le site internet du Comité : www.eiticameroun.org

Le 15 décembre 2022, le Comité ITIE a pris la résolution de mettre en place un plan d'urgence dès janvier 2023 pour traiter les recommandations de l'Administrateur Indépendant ainsi que les mesures correctives de la prochaine validation.

Tableau 6: Suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'Administrateur Independent

ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT ITIE 2020								
N°	EXIGENCE	RECOMMANDATION	ENTITE CONCERNEE	NIVEAU DE PRIORITE	NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE			OBSERVATION
					Fait	Partiellement	Pas fait	
		L'Administrateur Indépendant n'a pas émis de nouvelles recommandations pour l'exercice 2020	AI					Voir section 1.4 "Recommandations" du Rapport ITIE 2020 (Page 20)
ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT ITIE 2019								
1	Exigence 4.9 Qualité des données et assurance de la qualité	Etat financiers certifiés des sociétés extractives : <i>Afin d'améliorer la crédibilité des données divulguées dans les rapports ITIE, nous recommandons que des dispositions soient prises par le Comité ITIE afin d'inciter les Entreprises déclarantes à communiquer leurs états financiers audités ou de communiquer les raisons de l'absence d'audit des états financiers.</i>	Comité ITIE	1		X		5 sociétés sur 8 ont envoyé les rapports de l'audit des comptes pour la réconciliation 2020. Par ailleurs, les écarts identifiés dans le Rapport ITIE mérite davantage d'investigation de la part de l'AI
2	Exigence 4.9 Qualité des données et assurance de la qualité	Écarts entre les données certifiées par la Chambre des Comptes et les données ajustées par L'Administrateur Indépendant : <i>Il est recommandé de communiquer systématiquement les ajustements identifiés par l'Administrateur Indépendant à la Chambre des Comptes pour qu'elle puisse les prendre en compte dans l'appréciation de la régularité des déclarations des régies.</i>	DGI/DGD	2		X		Le délai accordé aux parties déclarantes n'est pas suffisant pour s'assurer que tous les ajustements opérés par l'Administrateur Indépendant sont pris en compte par la Chambre des Comptes. Cependant, dans le cadre de ses activités de mise en œuvre des recommandations des précédents Rapports ITIE, l'UGAP avait adressé des correspondances aux entités publiques déclarantes pour que celles-ci améliorent le traitement desdites données.
ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT ITIE 2020								
N°	EXIGENCE	RECOMMANDATION	ENTITE CONCERNEE	NIVEAU DE PRIORITE	NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE			OBSERVATION
					Fait	Partiellement	Pas fait	
3	Exigence 4.9 Qualité des données et assurance de la qualité	Observations formulées par la Chambre des Comptes dans le Rapport de certification des déclarations des Régies financières : <i>Nous recommandons aux Régies financières de prendre les mesures nécessaires afin de pallier les réserves et insuffisances relevées dans le Rapport de certification de la Chambre des Comptes</i>	DGI / DGD / DGTFCM	2		Page 1 de 3	X	Le Rapport de certification des déclarations des Régies Financières par la Chambre des Comptes est mis à la disposition du Comité mais également du Ministre des Finances afin justement d'en informer l'autorité de tutelle des Régies financières en vue de la mise en œuvre des recommandations formulées par la Chambre
4	Exigence 6.3 Contribution du secteur extractif à l'économie	Publication des statistiques sur l'emploi dans le secteur extractif : <i>Nous recommandons de mettre en place une procédure permettant l'exploitation des rapports soumis par les sociétés extractives sur leurs recours à l'emploi des camerounais pour la publication périodique des données sur l'emploi relatives au secteur extractif au Cameroun. Il est également recommandé que ces données soient accessibles sur un support permettant de faciliter l'exploitation et la consultation par le grand public</i>	INS	2			X	Un travail dans le sens de l'amélioration de la publication des données statistiques sur les aspects socio-économiques du secteur extractif est en cours entre l'INS et le Secrétariat Permanent.
ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT ITIE 2020								
N°	EXIGENCE	RECOMMANDATION	ENTITE CONCERNEE	NIVEAU DE PRIORITE	NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE			OBSERVATION
					Fait	Partiellement	Pas fait	
5	Exigences 5 & 6.2 & 2.6	Régularité des imputations des interventions directes de la SNH dans les comptes budgétaires : <i>Afin d'atteindre un niveau de transparence suffisant sur les interventions directes, nous recommandons que le Comité intègre dans le périmètre du prochain rapport ITIE la vérification de la conformité des dépenses régularisées par rapport au Budget de l'Etat et de la régularité de la procédure de leur régularisation dans les comptes de l'Etat .</i>	Comité ITIE / DGTFCM	2		Page 2 de 3X		Dans les TdRs pour le recrutement de l'AI pour le rapportage ITIE 2021, cette recommandation a été adressée à l'AI ensemble avec les mesures correctives de la précédente Validation. La mise en œuvre de cette recommandation sera appréciée au terme de la production du Rapport ITIE 2021.

CHAPITRE 4 : EVALUATION DES PROGRES REALISES PAR LE CAMEROUN PAR RAPPORT AUX EXIGENCES DE LA NORME ITIE 2019

1. Tendance du Cameroun en matière de respect de la Norme ITIE 2019

Au vu du niveau de mise en œuvre des Plans de travail et des résultats obtenus en 2022, ladite tendance se présente comme suit :

Tableau 7 : Appréciation du respect de la Norme ITIE 2019 par le Cameroun

Composantes	Catégories	Exigences	Etat actuel	
SUIVI DES RESULTATS ET IMPACT	Résultats et impacts	Plan de travail (1.5)		
		Débat public (7.1)		
		Accessibilité des données (7.2)		
		Suivi des recommandations (7.3)		
		Résultats et impact de la mise en œuvre (7.4)		
TRANSPARENCE	Licences et contrats	Cadre légal (2.1)		
		Octroi des licences (2.2)		
		Registre des licences (2.3)		
		Divulgateion des contrats (2.4)		
		Propriété réelle (2.5) ***		
		Participation de l'État (2.6)		
	-Suivi de la production	Données d'Exploration (3.1)		
		Données de production (3.2)		
		Données d'exportation (3.3)		
	Collecte des revenus	Divulgateion exhaustive des taxes et revenus (4.1)		
		Revenus en nature (4.2)		
		Accord de troc (4.3)		
		Revenus issus du transport (4.4)		
		Transactions liées aux entreprises d'État (4.5)		
		Paiements infranationaux directs (4.6)		
		Ponctualité des données (4.7)		
		Qualité des données (4.8)		
		Niveau de désagrégation (4.9)		
		Attribution des revenus	Répartition des revenus (5.1)	
	Transferts infranationaux (5.2)			
	Gestion des revenus et des dépenses (5.3)			
	Dépenses sociales et économiques	Dépenses sociales obligatoires (6.1)		
		Dépenses quasi fiscales des entreprises d'État (6.2.)		
		Contribution à l'économie (6.3)		
		Impact environnemental (6.4)		
	ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES	Suivi par le Groupe Multipartite	Engagement de l'État (1.1)	
			Engagement des entreprises (1.2)	
Engagement de la Société Civile (1.3)				
Gouvernance du Groupe multipartite (1.4)				

Légende :

Légende :

Couleur vert foncé : pleinement respectée

Couleur vert clair : en grande partie respectée

Couleur jaune : partiellement respectée

Couleur rouge : non respectée

2. Etat des discussions concernant le présent Rapport au sein et en dehors du Comité

Dans le cadre des discussions autour du présent Rapport, il convient de rappeler la méthodologie utilisée pour l'élaborer et le rendre disponible. En effet, en vue de faire adopter le présent Rapport Annuel d'Avancement au titre de l'année 2022 avant la validation du prochain Plan de Travail par le Comité, le Secrétariat Permanent a :

- élaboré un projet de RAA 2022;
- transmis ledit projet de RAA aux membres siégeant au sein du Comité en vue de recueillir leurs contributions ainsi celles de leurs pairs en dehors du Comité;
- intégré les contributions pertinentes recues au présent document.

Le présent projet de RAA 2022 a par suite été soumis en examen aux sessions du Comité des 01 et 02 juin 2023, puis aux sessions des 17 et 18 août 2023. L'adoption a été renvoyée pour compléter les informations manquantes.



CONCLUSION

Le Rapport Annuel d'Avancement 2022 est un compte rendu de la mise en œuvre de l'ITIE au Cameroun. A l'évaluation, 24 activités ont été implémentées au cours de la période sous revue pour un coût total de 317.988.295 FCFA. Ce document met également en lumière les forces et faiblesses de la mise en œuvre au cours de la période sous revue.

Pour les prochaines années, le Comité entend renforcer l'ancrage du Plan de travail sur les priorités nationales camerounaises en progressant vers l'intégration des systèmes d'informations des entités publiques et privées intéressées à la mise en œuvre de l'Initiative. Le Comité relèvera également le pari du renforcement de sa gouvernance interne, élément essentiel de sa pérennité tout comme, il entend réussir la nouvelle Validation du Cameroun à l'ITIE qui débutera le 1er octobre 2023.

Le Président du Comité ITIE adresse ses sincères remerciements aux différentes parties prenantes pour leur engagement dans la mise en œuvre de l'ITIE au cours de la période sous revue. Il les exhorte à redoubler d'efforts afin que la mise en œuvre de l'Initiative soit au service des populations camerounaises et aille au-delà de la publication des Rapports ITIE en contribuant davantage à la mobilisation des ressources extractives.

LE MINISTRE DES FINANCES,
LE PRESIDENT DU COMITE ITIE



ANNEXES

**TABLEAU DE FINANCEMENT DU COMITE ITIE
AU TITRE DE L'EXERCICE 2022**

Tableau 1 : Mobilisation des ressources

RUBRIQUE	Dotation MINFI 2022 (A)	Retrait au Trésor 2022 (B)	Ecart (A-B)	Tx de réalisé ^o (B/A)%	Retrait au Trésor 2021 (C)	variation (B-C)
Solde en caisse au 31/12 N-1	-	54 481 159	-54 481 159	-	32 642 259	21 838 900
Subvention 2017 (paiement partiel)	-	-	-	-	64 785 856	-64 785 856
Subvention 2022	200 000 000	169 747 200	30 252 800	85	50 000 000	119 747 200
Paiement direct via le Trésor	148 212 005	148 212 005	0	100	199 999 780	-51 787 775
TOTAL RESSOURCES	348 212 005	372 440 364	-24 228 359	107	347 427 895	25 012 469

Tableau 2 : Exécution des dépenses montant TTC s'il y'a lieu

RUBRIQUE	Prévisions 2022 (A)	Réalisations 2022 (B)	Ecart (A-B)	Tx de réalisé ^o (B/A)%	Réalisations 2021 (C)	variation (B-C)
AXE 1 : ADMINISTRATION ET GESTION DU PLAN DE TRAVAIL (amélioration de la gouvernance)	256 000 000	115 235 185	140 764 815	45%	107 446 780	7 788 405
1.1. Organisation de sessions statutaires et extraordinaires du Comité	42 000 000	70 473 451	-28 473 451	168%	53 242 724	17 230 727
1.2. Tenue des réunions du Comité élargies aux points focaux du SP/ITIE	70 000 000	26 640 000	43 360 000	38%	28 090 000	-1 450 000
1.3. Prise en charge du personnels du SP/ITIE	30 000 000	-	30 000 000	0%	-	-
1.4. Finalisation du recrutement des personnels complémentaires du SP/ITIE	5 000 000	-	5 000 000	0%	-	-
1.5. Finalisation de l'élaboration et de l'adoption des documents de gouvernance interne du Comité	10 000 000	-	10 000 000	0%	-	-
1.6. Mise en place des commissions	10 000 000	-	10 000 000	0%	-	-
1.7. Réalisation des travaux spéciaux (Groupe ad hoc, etc.)	10 000 000	-	10 000 000	0%	3 137 465	-3 137 465
1.10. Organisation des séminaires de renforcement des capacités des membres du Comité et points focaux	10 000 000	-	10 000 000	131%	-	-
1.13. Participation aux événements nationaux et internationaux	10 000 000	4 186 000	5 814 000	42%	-	4 186 000
1.15. Elaboration, adoption et pub plan de travail triennal 2021 - 2023	5 000 000	-	5 000 000	0%	-	-
1.16. Règlement des charges locatives, administratives et de fonctionnement	14 000 000	13 935 734	64 266	100%	14 129 275	-193 541
1.17. Acquisition d'un véhicule 4x4 pick-up, maintenance, carburant, etc. (Réparation du véhicule CTPL utilisé par le SP / ITIE après accord du MINFI)	30 000 000	-	30 000 000	0%	4 999 996	-4 999 996
1.18. Fournitures de bureau et autres fournitures courantes des services	8 000 000	-	8 000 000	0%	3 847 320	-3 847 320
1.19. Paiement des indemnités trimestrielles des membres du SP/ITIE	7 000 000	-	7 000 000	0%	-	-
1.20. Acquisition et installation des logiciels de gestion de la paie et des stocks	5 000 000	-	5 000 000	0%	-	-
AXE 2: AMELIORATION DU PROCESSUS D'ELABORATION ET DE LA QUALITE DES RAPPORTS ITIE	179 000 000	201 651 714	-22 651 714	113%	201 460 676	191 038
2.1. Finalisation de l'élaboration et adoption des TDR des conciliation 2018 et 2019	95 000 000	148 212 005	-53 212 005	156%	199 999 780	-51 787 775
Validation du projet d'étude de cadrage						
Collecte des observations et contributions sur le projet de rapport de cadrage						
2.2. Réalisation de la conciliation	25 000 000	7 854 318	17 145 682	-	-	7 854 318
Atelier de formation au remplissage des formulaires de déclaration de la conciliation ITIE 2019 et 2020	25 000 000	32 501 926	- 7 501 926	130%	1 460 896	31 041 030
Atelier de présentation au public du rapport ITIE 2019 et 2020	10 000 000	13 083 465	- 3 083 465	131%	-	13 083 465
2.3. Mise en œuvre des activités de la feuille de route sur la propriété réelle	10 000 000	-	10 000 000	0%	-	-
2.4. Mise en œuvre des activités de la feuille de route sur les données ouvertes	10 000 000	-	10 000 000	0%	-	-
2.5. Elaboration d'un plan de réalisation de la problématique des transferts infranationaux	10 000 000	-	10 000 000	0%	-	-
3.1. Divulgateion des montants perçus par les Communes riveraines des activités extractives	2 000 000	-	2 000 000	0%	-	-
3.2. Sensibilisation des Communes et riverains sur les dépenses sociales obligatoires des entreprises	2 000 000	-	2 000 000	0%	-	-
AXE 3 : Respecter les autres exigences de la norme ITIE 2019	-	-	-	0%	-	-
AXE 4 : 2e Validation du Cameroun	7 900 000	-	7 900 000	0%	-	-
Mise en œuvre des mesures correctives de la 2e Validation du 29 juin 2018	900 000	-	900 000	0%	-	-

**TABLEAU DE FINANCEMENT DU COMITE ITIE
AU TITRE DE L'EXERCICE 2022**

RUBRIQUE	Prévisions 2022 (A)	Réalisations 2022 (B)	Ecart (A-B)	Tx de réalisé ^o (B/A)%	Réalisations 2021 (C)	variation (B-C)
Contribution du Cameroun au financement de la Validation	7 000 000	-	7 000 000	0%	-	-
AXE 5 : Renforcer l'impact et l'intégration de l'ITIE dans les systèmes de gouvernance et les réformes du secteur extractif au Cameroun	98 000 000	-	98 000 000	0%	-	-
Réflexion au tour des possibles thématiques de l'étude d'impact de l'ITIE	40 000 000	-	40 000 000	0%	-	-
Elaboration et adoption d'une approche et d'un plan d'intégration	10 000 000	-	10 000 000	0%	-	-
Finalisation de la mise en place d'une banque de données de l'ITIE sous format des données ouvertes	3 000 000	-	3 000 000	0%	-	-
Elaboration, adoption d'une politique et d'un plan pour la divulgation des contrats au Cameroun	5 000 000	-	5 000 000	0%	-	-
Mise en œuvre des activités de la feuille de route sur la propriété réelle	10 000 000	-	10 000 000	0%	-	-
Production, adoption et publication des RAA 2018, 2019 et 2020	30 000 000	-	30 000 000	0%	-	-
AXE 6 : RENFORCEMENT DE LA COMMUNICATION ITIE AU CAMEROUN	122 500 000	499 896	122 000 104	0%	499 896	-
1.1. Poursuite avec les préparatifs ou modalités pratiques de mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Communication	10 500 000	-	10 500 000	0%	-	-
1.2. Renforcer la communication interne et externe du SP/ITIE	23 000 000	499 896	22 500 104	2%	499 896	-
1.3. Renforcer la visibilité de l'ITIE	16 000 000	-	16 000 000	0%	-	-
1.4. Former les cibles de la communication ITIE à l'usage des informations ITIE	21 000 000	-	21 000 000	0%	-	-
1.5. Accroître l'accessibilité des informations ITIE	500 000	-	500 000	0%	-	-
1.6. Stimuler le débat et la réflexion sur la gouvernance du secteur extractif	51 500 000	-	51 500 000	0%	-	-
IMPREVUS	-	601 500	-601 500	0%	718 850	-117 350
3. Divers frais de taxi pour la distributions des convocations et autres courriers	-	601 500	-601 500	0%	718 850	-117 350
TOTAL EMPLOIS	663 400 000	317 988 295	345 411 705	48	310 126 202	7 862 093

Sauf erreur ou omission de notre part.

Yaoundé, le 17 août 2023

NOTE EXPLICATIVE
ANNEXE AU TABLEAU DE FINANCEMENT DU COMITE ITIE, EXERCICE 2022

La présente note retrace l'état d'exécution du budget du Comité ITIE pour l'exercice 2022, conformément au budget triennal 2021-2023 adopté en 2020 (*cf. copie en annexe*) ; elle explique la mobilisation des ressources et l'exécution des dépenses, tout en dégageant les écarts.

I- LES RESSOURCES

Les ressources mobilisées par le Trésor public au titre de l'exercice 2022 totalisent **348 212 005 FCFA**. Elles comprennent la subvention de fonctionnement allouée par le Ministère des Finances d'un montant de 200 000 000 FCFA et le paiement par le MINFI des honoraires de l'administrateur indépendant, relativement à la conciliation des exercices 2018 et 2019, pour un montant de 148 212 005 FCFA. Au 31 décembre 2022, les ressources effectivement décaissées par le Comité ITIE se sont établies à **372 440 364 FCFA**, (*cf. tableau de financement*).

II- LES DEPENSES

Les dépenses effectivement exécutées en 2022 s'élèvent à 317 988 295 FCFA contre 310 126 202 FCFA en 2021. Les écarts ainsi mis en évidence appellent de notre part les précisions suivantes :

1) Organisation des sessions du Comité

L'augmentation de 17 230 727 FCFA se justifie par le fait que l'UGAP a financé certaines sessions du Comité en 2021.

2) Charges salariales

La diminution de 1 450 000 FCFA se justifie par le paiement en 2021, sur hautes instructions du Ministre des Finances, des arriérés d'avances de salaire du chauffeur du Secrétariat Permanent.

3) Indemnités pour travaux spéciaux

Seul le groupe ad hoc chargé de la relecture du rapport provisoire et pré-final de la conciliation ITIE de l'exercice 2020 a été mis en place en décembre 2022. Les indemnités afférentes seront payées en 2023.

4) Participation aux événements nationaux et internationaux

Le Secrétaire Permanent a pris part à une seule session du conseil d'administration de l'ITIE (Oslo, en Norvège, octobre 2022). Les autres réunions du CA ITIE ont été suivies en vidéoconférence comme en 2021.

5) Dépenses d'acquisition d'un 4x4 pick-up, maintenance, carburant etc.

Cette ligne n'a entraîné aucune dépense en 2022.

6) Dépenses de fournitures de bureau et autres fournitures courantes des services

Le Secrétariat Permanent a continué à utiliser les fournitures de bureau acquises en 2021.

7) Dépenses relatives à la production des rapports ITIE

La diminution de 51 787 775 FCFA s'explique en outre par le fait que l'administrateur indépendant n'avait pas à élaborer l'étude sur la propriété réelle et la partie contextuelle des rapports ITIE 2018 et 2019.

8) Dépenses relatives à l'organisation de l'atelier de formation à l'utilisation des formulaires de déclaration de la conciliation ITIE de l'exercice 2020

Le Comité n'a pas organisé cet atelier en 2021.

9) Dépenses relatives à l'organisation de l'atelier de présentation au public du rapport ITIE 2020

L'augmentation de 31 041 030 FCFA se justifie par le fait que l'UGAP a financé certaines activités en 2021.

10) Dépenses relatives à l'organisation de l'atelier national sur la propriété réelle

Seul l'atelier national sur la propriété effective a été réalisé.

Yaoundé, le 13 septembre 2023

EXERCICE 2021

RESSOURCES		EMPLOIS	
Rubrique	Montant au 31/12/2021	Rubrique	Montant au 31/12/2021
SITUATION FINANCIERE SP/ITIE			
Quittance de paiement partiel 1	50 000 000 FCFA	Divers comptes d'emplois des utilisations	110 126 422 FCFA
Quittance de paiement partiel 2	14 785 856 FCFA		
Paiement Direct du Trésor	199 999 780 FCFA	Paiement des honoraires de l'Administrateur Indépendant	199 999 780 FCFA
Chèque du Trésor	50 000 000 FCFA	Solde	4 659 434 FCFA
Ss Total 1	314 785 636 FCFA	Ss Total 1	314 785 636 FCFA
SITUATION FINANCIERE UGAP 1			
Décision MINFI (NAP)	25 765 071 FCFA	Dépenses (lettre de transmission de M. FEGUE au MINFI)	25 759 768 FCFA
		Solde	5 303 FCFA
Ss Total 3	25 765 071 FCFA	Ss Total 2	25 765 071 FCFA
SITUATION FINANCIERE UGAP 2			
Quittance de paiement partiel 1	50 000 000 FCFA	Compte d'emplois des utilisations	104 692 573 FCFA
Quittance de paiement partiel 2	50 000 000 FCFA	Quittance de reversement au Trésor public	36 131 012 FCFA
Quittance de paiement partiel 3	40 823 585 FCFA		
Ss Total 2	140 823 585 FCFA	Ss Total 2	140 823 585 FCFA
Total (1+2+3)	481 374 292 FCFA	Total (1+2+3)	481 374 292 FCFA

Mise en œuvre de l'ITIE au Cameroun
Préparation de la validation du Cameroun, (1er octobre 2023)
Contribution de DMJ à la concertation du collège élargi de la Société civile
(Dupleix Kuenzob)

I. MINI PLAN D'URGENCE POUR LA VALIDATION 2023 DU CAMEROUN

Introduction

Il est évident que le plan de travail du Groupe multipartite devrait découler d'une analyse diagnostic participative de l'état de la gouvernance du secteur extractif. Le rapport d'un tel diagnostic serait en soit un livrable mais aussi un résultat pertinent qui aurait montré la volonté d'un certain débat au sein du Comité. En l'absence d'un tel document qui formule le problème de base et ses implications, les objectifs du mini plan tel que présenté ressembleraient plus à des processus administratifs. Néanmoins, le contenu du présent plan n'est pas sans intérêt pour d'éventuelles observations et de recommandations en vue de son amélioration.

- 1.1 Les axes et les objectifs du plan sont davantage centrés sur le processus de validation au lieu des changements recherchés par l'implication du Cameroun dans l'ITIE.

Recommandation 1 : reformuler les axes et objectifs en impacts quitte à choisir un minimum de domaines dont la réalisation est possible à court terme et susceptible d'un fort impact sur la transparence ou les débats publics.

- 1.2 Les actions à mener (1,2,3) sont imprécises, indiquant de ce fait qu'une identification des problèmes n'a pas été faite. Pourtant les rapports de conciliation regorgent des faiblesses assorties de recommandations.

Recommandation 2 : décliner les conclusions et recommandations contenues dans les rapports de conciliation des précédentes années en actions. Ce qui est mis entre parenthèse dans la colonne des résultats déclinerait les activités

- 1.3 Dès lors que les actions ne sont pas clairement précisées, elles ne peuvent identifier spécifiquement les responsables de la mise en œuvre. Raison pour laquelle dans cette colonne va figurer un acteur global tel que le Gouvernement, le MINEFI, le MINMIDT.

Recommandation 3 : pour plus d'efficacité, en se référant aux rapports de conciliation qui ont l'avantage d'analyser intuitivement les entités mettant en œuvre l'ITIE, on peut adresser des actions à des entités spécifiques au sein d'une administration. Cette démarche nous semble plus pertinente car elle permet de démontrer l'engagement du gouvernement à libérer les possibilités de suivi au Comité.

- 1.4 Les résultats mériteraient d'être mieux définis (1,3,4) pour montrer la progression concrète vers les changements

Recommandation 4 : on pourrait reformuler les résultats ainsi : R1 : (a) les champions personnellement présents aux sessions du Comité adressent les correspondances qui interpellent les entités de mise en œuvre à répondre des recommandations qui les concernent. (b) les Responsables des entités de mise en œuvre de l'ITIE sont invités aux sessions du Comité pour exposer les progrès réalisés par leur administration. R.2 : (a) Les différents collèges au sein du Comité ont soumis des sujets inscrits à l'ordre du jour des sessions et discutés, (b) le collège des entreprises et celui de la société civile présentent régulièrement l'état de leurs réalisations relatives à la mise en œuvre de l'ITIE au cours des sessions du

Comité (c) la mise en œuvre des recommandations de l'ITIE est évaluée à chaque session du Comité.

II. RAPPORTS D'AVANCEMENT

Introduction

Selon les exigences de l'ITIE, les rapports annuels devraient être accessibles au public. Force est de constater que celui de 2021 est encore en état d'élaboration tout comme celui de 2022. Cette situation est la traduction réelle du déficit de personnel ou de motivation de la part de ceux en activité. Il convient dès lors de reconnaître que les observations de la société civile se base sur des documents de travail et non sur des documents validés par le Comité d'où l'interrogation sur leur valeur juridique. Toutefois, en considérant le travail à faire comme une contribution à leur enrichissement, nous voudrions bien porter les observations ci après.

2.1 Rapport d'avancement 2021

Le Tableau 1 : Evaluation du niveau de mise en œuvre du Plan de travail ajusté pour le compte de l'année 2021 laisse clairement apparaître que le Comité met un accent sur les processus que sur les changements souhaités au regard des activités prévues et réalisées. Celles qui, comme le 03 Audit, 15 Etude impact ITIE et 24 Débats auraient touché à des effets sur l'ITIE n'ont malheureusement pas été mises en œuvre. Leur taux est respectivement de 0%, 25% et 0%. De plus à travers ce tableau, on ne voit pas la prise en compte des problématiques mises en évidence dans les rapports de conciliation.

Recommandation :

- (1) le rapport d'avancement gagnerait à partir des problèmes identifiés pour mettre en lumière les réponses même provisoires et parcellaires déjà trouvées pour les résoudre.
- (2) La liste des sessions du Comité mériterait d'aller en annexe puisque n'apportant pas de valeur ajoutée sur les avancées de l'ITIE
- (3) Au chapitre des résultats de l'ITIE, l'on aurait présenté les solutions apportées à chaque problème identifié par les rapports de conciliation, en présentant des liens pour leur lecture, ce qui réduirait considérablement le volume du rapport. Ainsi, le Chapitre II compilerait des résumés avec liens à l'appui des réalisations effectives en termes de résolution des manquements observés à travers les rapports de conciliation.
- (4) Le Chapitre 3 avant d'envoyer les lecteurs consulter le site web du Comité aurait présenté une synthèse des réponses du Comité.
- (5) Le chapitre 4 gagnerait en pertinence s'il y avait une section ou un chapitre déclinant la réalisation des indicateurs de chaque composante. Le rédacteur s'est comporté comme si le lecteur travaille au quotidien à la mise en œuvre de l'ITIE au Secrétariat Permanent

2.2 Rapport d'avancement 2022

Au chapitre I de la deuxième partie du rapport, un effort doit être fait pour essayer de capter des impacts alignés à ceux souhaités par l'ITIE. Le faible volume d'information fournie sur les sections renseignant les activités et résultats des autres collègues (entreprises et entités publiques) soulève le questionnement sur leur implication véritable au processus, mais aussi sur l'insuffisance du suivi effectué au niveau du Secrétariat Permanent.

Recommandation :

- (1) Au niveau de la section I relative aux activités de la société civile, ne pourrait-on pas trouver un impact relatif à la communication ? aux débats publics? A une propension aux revendications ? référence faite à l'action de Me Akere Muna.
- (2) Concevoir un canevas pour renseigner les réalisations des entreprises et des entités publiques sur leurs réalisations relatives à l'ITIE. De telles réalisations devraient être absolument adossées sur les recommandations qui visent chacune d'elles dans le rapport de l'administrateur indépendant.

Dupleix Kuenzpb
Secrétaire Exécutif, DMJ

BP : 31 564 Yaoundé – Cameroun Tél. : (00 237) 222 31 01 45 / 242 04 51 64

www.dmjcm.org E-mail : dmj@dmjcm.org / wdypcm@yahoo.fr Récépissé déclaration N° 000 471 / RDA/J06/BAPP

DMJ Adamaoua (Ngaoundéré) E.mail: dmj-ad@dmjcm.org / DMJ Extrême-Nord (Maroua) E.mail: dmj-en@dmjcm.org / DMJ Ouest (Bamendjing) E.mail: dmj-ou@dmjcm.org

Code Pador UE No. CM-2012-CNS-18 10346473 / Membre URI / Membre Youth Non Violence (YNV) France / Membre CDHC-OLPC / US- D&B DUNS No. 85-052-1244



GRUPE D'ACTIIONS POUR LE
DEVELOPPEMENT

GRUPE D'ACTIIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT (GAD)

Récépissé de déclaration n°0001278/RDA/J06/BAPP du 12 octobre 2015

Tél : 694 062 102 ; Email : groupedactions@gmail.com

Yaoundé, le 19 mai 2023

**OBSERVATIONS PRELIMINAIRES DU GAD SUR LES DOCUMENTS REÇUS PAR VOIE ELECTRONIQUES
LES 15 ET 17 MAI 2023**

En prélude à la validation du Cameroun à l'ITIE en Octobre 2023

Documents reçus :

1. NOTE DE PRESENTATION DU MINI PLAN D'URGENCE DE LA VALIDATION ITIE 2023
2. MINI PLAN D'URGENCE POUR LA VALIDATION 2023 DU CAMEROUN
3. RAPPORT ANNUEL D'AVANCEMENT (Période de référence : 1er janvier au 31 décembre 2022)
4. RAPPORT ANNUEL D'AVANCEMENT (Période de référence : 1er janvier au 31 décembre 2021)

OBSERVATIONS PRELIMINAIRES DU GAD SUR LES DOCUMENTS REÇUS PAR VOIE ELECTRONIQUES LES 15 ET 17 MAI 2023
- UTILE POUR MA NATION ET MA COMMUNAUTE -

N°	INTITULE/ DOCUMENT	POINTS POSITIFS	QUESTIONS QUI SE POSENT	SUGGESTIONS ET/OU PROPOSITIONS
1	NOTE DE PRESENTATION DU MINI PLAN D'URGENCE DE LA VALIDATION ITIE 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Intègre l'urgence et le contexte actuel, afin de proposer des axes de travail et des Réactions pour les Décideurs (CITIEC) avant le 30 Septembre 2023 - Propose des groupes de travail ad-hoc 	<p>Pourquoi n'est-il pas chiffré ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourquoi n'est-il pas chiffré ? - Action 23 : Pourquoi y introduire « dans l'urgence l'arrimage à la future Norme ITIE 2023 », alors que le Cameroun est attendu sur des points précis liés à la Norme ITIE 2019 et aux recommandations issues de la dernière validation ? - La future norme ITIE 2023 et le futur décret ITIE permettant de lever les obstacles à une meilleure mise en œuvre de l'ITIE induiront automatiquement la révision des modes de désignations des représentants de la Société Civile - Action 50 : la note à produire et publier sur les résultats et impacts de l'ITIE servira-t-elle également d'Audit interne du Comité, cela était prévu au moins dans le décret du 17 juillet 2018 (art 21) ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Que le Plan de travail triennal 2023-2025 du CITIEC soit porté à la connaissance des OSC - Ainsi que le Plan de travail annuel 2023 soit é - Que la note de présentation soit chiffrée (en termes de valeur monétaire -FCFA)
2	MINI PLAN D'URGENCE POUR LA VALIDATION 2023 DU CAMEROUN	<ul style="list-style-type: none"> - Présente les axes prioritaires de travail pour éviter la suspension du Cameroun d'ici Octobre 2023 - Intègre l'éventualité de l'adoption de la nouvelle Norme ITIE 2023 	<ul style="list-style-type: none"> - La future norme ITIE 2023 et le futur décret ITIE permettant de lever les obstacles à une meilleure mise en œuvre de l'ITIE induiront automatiquement la révision des modes de désignations des représentants de la Société Civile - Action 50 : la note à produire et publier sur les résultats et impacts de l'ITIE servira-t-elle également d'Audit interne du Comité, cela était prévu au moins dans le décret du 17 juillet 2018 (art 21) ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Que le Mini plan soit Chiffré (en FCFA) - Que le projet de décret ITIE soit examiné immédiatement après l'entrée en vigueur de la norme 2023 (avec la participation des OSC dans la commission qui y travaillera)
3	RAPPORT ANNUEL D'AVANCEMENT (Période de référence : 1er janvier au 31 décembre 2022)	<ul style="list-style-type: none"> - Présente un Tableau 1: Récapitulatif des sessions organisées par le Comité ITIE 	<ul style="list-style-type: none"> - Pourquoi ne pas faire ressortir clairement l'intervention/déclaration des OSC sur les cas de corruption allégués, et sur la Convention de Sinosteel dans l'introduction ? - Qu'en est-il de l'évaluation financière pour l'exercice 2022 (Art. 21 du décret de Juillet 2018) ? - Un Audit financier des comptes du CITIEC pour l'exercice 2022 a-t-il été mené ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Qu'un audit du Comité sur la dernière période 2020 à 2022 soit dressé (fusse-t-il immédiatement après la validation, mais ressorti dans le plan de travail 2023-2025) - Que le rapport d'exécution budgétaire 2022 soit présenté et communiqué aux OSC - ITIE
4	RAPPORT ANNUEL D'AVANCEMENT (Période de référence : 1er janvier au 31 décembre 2021)		<ul style="list-style-type: none"> - Est-il possible d'y ajouter le tableau récapitulatif des sessions du CITIEC en 2021 ? - Qu'en est-il de l'évaluation financière ? - Un Audit financier des comptes du CITIEC pour l'exercice 2021 a-t-il été mené ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Préciser le nombre de Sessions du CITIEC tenues au cours de l'année 2021, et les décisions prises - Que le rapport d'exécution budgétaire 2021 soit présenté et communiqué aux OSC - ITIE

OBSERVATIONS PRELIMINAIRES DU GAD SUR LES DOCUMENTS RECUS PAR VOIE ELECTRONIQUES LES 15 ET 17 MAI 2023
 - UTILE POUR MA NATION ET MA COMMUNAUTE-

19/05/23
 Pour le GAD

